



Plan Climat

Air Energie Territorial



Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC



PLAN D' ACTIONS

Dernière version

25 janvier 2022

Rédigé par Damien LINHART (Objectif Carbone) et Audric GALIBERT (Grand Orb)

Table des matières

1	STRUCTURATION DU PLAN D’ACTIONS	4
2	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	5
3	DECLINAISON OPERATIONNELLE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	6
4	SUIVI ET EVALUATION DU PCAET	9
5	UN PLAN ELABORE EN CONCERTATION	12
6	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE	15
7	CALENDRIER PREVISIONNEL	17
8	LES GRANDS PROJETS FEDERATEURS	20
Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale		23
Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux ... 23		
	Communiquer et animer le Plan Climat	23
	Accentuer les opérations de sensibilisation à l’environnement	26
	Poursuivre le développement du tourisme durable	29
	Mettre en place un budget climat participatif	32
	Inciter et accompagner les acteurs économiques à s’engager dans des dispositifs d’exemplarité environnementale	34
Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments		
	Proposer une aide complémentaire pour la rénovation des logements privés à destination des ménages prioritaires	36
	Faciliter la formation et attirer des artisans qualifiés	39
	Rechercher l’efficacité énergétique de l’éclairage et du patrimoine public	41
	Inciter à rénover les logements vacants	44
Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires		
	Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo	46
	Elargir la flotte et les équipements destinés aux véhicules bas-carbone	49
	Participer à l’optimisation de l’offre de transport en commun	51
	Etudier et soutenir des solutions favorisant la démobilité	54
	Mettre en place le Rezo Pouce et son extension Rezo Pouce Pro	56
Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l’énergie de demain		59
Enjeu 1 : Stimuler l’émergence de projets de production d’énergie renouvelable		
	Identifier et valoriser le potentiel solaire en toiture	59
	Développer de nouveaux projets photovoltaïques sur le patrimoine de l’intercommunalité	61
	Étudier la diversification des moyens de production d’énergie renouvelable	63
Enjeu 2 : Améliorer l’appropriation locale des projets d’énergie renouvelable		
	Proposer des temps de formation aux élus locaux	66
	Impliquer les citoyens dans les projets de production d’énergie renouvelable	68
	Réduire les impacts environnementaux et paysagers des installations	70
Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l’attendent		73
Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource en eau		
	Finaliser le contrôle des installations d’assainissement non collectif	73
	Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l’échelle des impluviums	75
	Mettre en place des solutions accessibles pour limiter les déchets polluants, optimiser la gestion des espaces verts et favoriser l’usage des eaux de pluie	77
Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire		
	Initier une démarche de « Territoire Engagé pour la Nature »	80
	Participer à la prévention des incendies et la protection des populations	82
	Mobiliser une Police de l’environnement	84
Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité		
	Étudier la création d’une cuisine collective sur Grand Orb	86
	Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production	88
	Accompagner les porteurs de projets agricoles	91
Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques		
	Assurer la fonctionnalité écologique des cours d’eau et lutter contre le risque inondation	93
	Traduire les enjeux du Plan Climat dans les documents d’urbanisme	96
	Anticiper le risque canicule et prévenir l’apparition d’îlots de chaleur par la végétalisation	99
9	ACTIONS COMPLEMENTAIRES	101

10 ANNEXES103

1 STRUCTURATION DU PLAN D' ACTIONS

Elaborée en parallèle de la stratégie territoriale, la nomenclature du Plan d'actions a été choisie car permettant d'atteindre les objectifs définis pour Grand Orb, tout en répondant aux enjeux mis en exergue par l'état des lieux de l'environnement, le diagnostic de territoire et la consultation des élus locaux. Synthétisé en 3 axes, le Plan d'actions répond aux enjeux énergie-climat en abordant la logique suivante : une sobriété transversale et prioritaire, la production d'énergie renouvelable, locale et intégrée, l'assurance d'une résilience des ressources naturelles et de nos activités.

[Les axes stratégiques définis en phase 2 ont été retravaillé pour assurer une meilleure pertinence du Plan d'actions mais aussi améliorer sa lisibilité. De fait, les actions destinées à promouvoir un territoire « à l'échelle humaine » comprenant les enjeux relatifs à l'aménagement du territoire, au secteur économique et à la solidarité territoriale ont été inclus dans les 3 axes constitutifs du Plan d'actions.]



Ces trois axes offrent des opportunités multiples et permettent de couvrir l'ensemble des enjeux identifiés. Aussi, cela permet d'entrevoir une certaine logique dans l'organisation des projets en questionnant d'abord les pratiques, tout particulièrement en tentant de réduire la consommation des ressources et les émissions nocives, pour ensuite répondre aux besoins résiduels en développant des systèmes de production d'énergie renouvelable. C'est en parallèle de ces actions que la population et les milieux naturels doivent être protégés des risques liés aux changements climatiques. De cette manière le territoire développe sa propre résilience et tente de répondre localement à ses besoins.

Bien conscients des opportunités qu'offre la géographie de Grand Orb, la question de la solidarité territoriale est bien sûr considérée. Avec une forêt omniprésente et des conditions idéales pour la production d'énergie solaire, hydraulique et éolienne, il a été envisagé d'assurer, à termes, un excès de séquestration et de production d'énergie. Ce dépassement des besoins locaux permettra de participer de manière globale à la lutte contre le dérèglement climatique, et de manière régionale et nationale à l'accomplissement des objectifs stratégiques. Grand Orb étant un territoire qui tire sa richesse de son caractère rural et naturel préservé, cette participation doit rester modérée. Elle devra se faire dans la considération profonde de la préservation des milieux naturels et agricoles (notamment sur le plan paysager), autant en termes de qualité que de quantité.

Considérant ces aspects, nous disposons d'un Plan d'action se voulant au plus près des besoins du territoire et permettant à Grand Orb de participer activement à la transition énergétique et écologique globale.

2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Plan d'actions traduit de manière opérationnelle les objectifs du territoire, il est essentiel au PCAET. Son contenu est encadré par **le paragraphe III de l'article R229-51 du Code de l'Environnement** dont voici l'extrait :

III. - Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L. 100-2 du Code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées.

Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce les compétences mentionnées à l'article L. 2224-37 du Code général des collectivités territoriales, le volet relatif aux transports détaille les actions dédiées au développement de la mobilité sobre, décarbonée et faiblement émettrice de polluants atmosphériques, précise le calendrier prévisionnel de déploiement des infrastructures correspondantes, notamment les infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de recharge en hydrogène ou en biogaz pour les véhicules utilisant ces motorisations, et identifie les acteurs susceptibles de mener l'ensemble de ces actions.

Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce la compétence en matière d'éclairage mentionnée à l'article L. 2212-2 du même code, le volet du programme d'actions relatif au secteur tertiaire détaille les actions dédiées à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.

Lorsque tout ou partie du territoire faisant l'objet du plan climat-air-énergie territorial est couvert par le plan prévu à l'article L. 222-4, le plan d'actions doit permettre, au regard des normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L. 221-1, de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

IV. - Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie prévu à l'article L. 222-1, ceux du schéma d'aménagement régional prévu à l'article L. 4433-7 du code général des collectivités territoriales et ceux du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévu à l'article L. 4251-1 du même code. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.

3 DECLINAISON OPERATIONNELLE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Les objectifs définis dans la stratégie territoriale et votés par le Comité de pilotage prévoient une implication nuancée de Grand Orb. Ces choix sont justifiés ci-après et détaillés dans la stratégie.

Tableau des objectifs généraux retenus pour Grand Orb

Secteur	Objectifs supra par rapport à année de référence (2017)	Scénario tendanciel	Scénario Grand Orb	Scénario volontariste
Consommation d'énergie	SNBC ¹ : -50 % en 2050	-37 %	-50%	-60 %
- Bâtiment	SRADDET ² : -20 % en 2040	-17 %	-20%	-33 %
- Transport	SRADDET : -40 % en 2040	-42 %	-49%	-59 %
Production d'énergie renouvelable	SRADDET : X 2,6 en 2040	X 2.9	X 3.1	X 5,2
Émission de GES	SNBC : -80 % en 2050	-46 %	-60%	-73 %
Séquestration carbone	SNBC : neutralité en 2050 (100%)	260 %	400%	660 %
Polluants atmosphériques				
- PM 2,5	SRADDET : -35% en 2030	-25%	-30%	-38%
- Oxyde d'azote	SRADDET : -50% en 2030	-35%	-48%	-48%
- Dioxyde de soufre	SRADDET : -36% en 2030	-23%	-32%	-41%
- Composés organiques volatils	SRADDET : -11% en 2030	-43%	-45%	-49%
- Ammoniac	SRADDET : -16% en 2030	-25%	-25%	-25%

Les objectifs de réduction de la consommation énergétique sont en adéquation avec les objectifs régionaux et nationaux. L'action est particulièrement concentrée sur les transports, secteur fortement impactant sur le territoire pour lequel la lutte contre l'auto-solisme, couplée au maintien d'une offre de mobilité, semble l'enjeu principal pour une responsabilisation du secteur. Egalement, la rénovation des logements est un objectif principal couvrant une importante dimension sociale du fait de la présence de ménages en situation de précarité énergétique particulièrement exposés aux variations météorologiques.

**La consommation
énergétique
diminuée de moitié**

**Une production
d'énergie renouvelable
multipliée par 3,1**

Déjà identifié comme un territoire producteur d'énergie renouvelable, Grand Orb bénéficie d'une géographie idéale à l'implantation de moyens de production de dimension industrielle. Malgré cet atout indéniable, ces installations ont un impact néfaste sur les paysages caractéristiques de l'identité locale. Aujourd'hui, la tendance qu'il a été choisie de suivre penche vers une mobilisation des toitures et des milieux dégradés, tout particulièrement lorsqu'ils s'intègrent dans un

1 SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

2 SRADDET : Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

espace au caractère industriel. Toutefois, la production d'énergie renouvelable, est, de par les retombées financières qu'elle induit, un vecteur de développement local. Aussi, les municipalités doivent conserver la possibilité d'accueillir ces installations en visant exclusivement des terrains dégradés. Un objectif d'autant plus palpable que les réseaux électriques sont en capacité d'accueillir une puissance de 50MW supplémentaire. Enfin, le développement de systèmes locaux de production, tels que les réseaux de chaleur ou les méthaniseurs, pourront être expérimentés dans une logique de territoire permettant la fourniture locale des matières premières.

Des émissions de gaz à effet de serre réduites de 60%

L'objectif de Grand Orb en termes de réduction des gaz à effet de serre n'atteint pas celui visé à l'échelle nationale (-80% en 2050). Plusieurs éléments viennent en appui de cette prise de parti. Dans un premier temps, Grand Orb est un territoire qui accueille peu d'activités économiques fortement émettrices. C'est aussi un territoire rural où le recours à la voiture est parfois une nécessité sociale. Aussi, nous disposons de leviers d'action relativement limités. Les secteurs prioritaires restent donc les transports, par le développement des mobilités alternatives et actives, le résidentiel via la rénovation énergétique et le développement des éco-gestes, et l'agriculture en favorisant le maintien et le développement d'une pratique paysanne, socialement valorisante et environnementalement responsable.

Dans un second temps, il est important de considérer le fait que Grand Orb a déjà atteint la neutralité carbone (si l'on considère les émissions cadastrales) grâce à une surface forestière exceptionnelle. Aussi, grâce au maintien de la qualité de cette ressource et à une réduction, somme toute importante, des émissions de gaz à effet de serre, il est prévu d'atteindre une capacité de séquestration quatre fois supérieure aux émissions et ainsi contribuer à l'accomplissement des objectifs nationaux.

Un potentiel de séquestration 4 fois supérieur aux émissions

En dehors des activités extractives suivies au cas par cas, les polluants atmosphériques sont essentiellement produits par les moteurs thermiques et les systèmes de chauffage sur Grand Orb. Ainsi, l'accomplissement des objectifs précédents participe majoritairement à l'accomplissement de ceux associés à la pollution de l'air. Cependant, une attention toute particulière sera donnée à la sensibilisation des habitants du territoire aux enjeux relatifs à la pollution de l'air intérieur. Très méconnue, la qualité de l'air intérieur est pourtant une question centrale où l'information de l'intérêt positif d'une ventilation suffisante, d'un système de chauffage performant et du moindre recours aux produits de synthèse est un enjeu sanitaire primordial à considérer et pour lequel il est nécessaire de s'investir.

Réduire les polluants pour conserver une qualité de l'air auvérée

Des enjeux environnementaux ont aussi été identifiés par l'état des lieux et mettent en exergue les sujets qu'il est nécessaire d'aborder, plus ou moins prioritairement, dans les actions du Plan Climat. Ces enjeux sont les suivants :

Enjeux environnementaux transversaux	
1	Préserver, valoriser et sensibiliser sur les milieux naturels perçus comme éléments fondateurs de l'identité paysagère et supports d'une diversité biologique remarquable.
1	Protéger et valoriser la ressource en eau du territoire (quantité et qualité).
1	Définir une politique de réduction des consommations d'énergie et promouvoir le développement des énergies renouvelables locales en lien avec les sensibilités environnementales et paysagères.
1	Prendre en compte les incidences des risques naturels, susceptibles de s'intensifier avec le réchauffement climatique, dans les projets du territoire.
2	Faire évoluer les stratégies d'urbanisation afin de modérer la consommation d'espace et limiter la concentration de sources de pollution et de nuisances sonores.
3	Préserver et valoriser le patrimoine paysager et culturel.
3	Poursuivre l'engagement pris en matière de gestion des déchets pour faire face à une augmentation prévisible de la production et s'adapter à l'évolution des comportements.

Ces 7 enjeux ont donc été mis en avant tout au long du Plan d'actions. Tout particulièrement, la préservation des ressources naturelles (notamment en eau) est systématiquement considérée dans la mise en œuvre de tout projet. Aussi, des actions sont consacrées à la protection propre des milieux (captage des déchets, lutte contre les incendies, gestion environnementale des espaces verts...) mais aussi à la sensibilisation des personnes.

Avec une exposition accrue aux aléas naturels (principalement les canicules, les incendies et les inondations), l'entretien des milieux et la sensibilisation des populations doit être réalisé continuellement, en collaboration avec les différents acteurs influents sur le sujet.

Le patrimoine naturel est considéré localement comme une des qualités, si ce n'est la qualité majeure, du territoire. De fait, les actions projetées s'appuient sur une sensibilité déjà existante vis-à-vis de la protection des milieux naturels. Cette sensibilité, qu'il convient de développer chez tous les acteurs du territoire (économiques, politiques, citoyens), est un atout indéniable car facilitant la mise en œuvre d'actions et la mobilisation des citoyens.

La gestion des déchets est aussi un élément primordial disposant d'une stratégie territoriale propre que représente le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. De larges efforts ont été faits et viendront être accentués avec la réalisation de nouveaux projets (nouveau centre de tri, optimisation des collectes, gestion de proximité des biodéchets, broyage des déchets verts...).

4 SUIVI ET EVALUATION DU PCAET

Permettant de mesurer l'avancement des actions et l'accomplissement des objectifs énergétiques et climatiques, le suivi et l'évaluation du PCAET devra être mené tout au long de sa mise en œuvre.

- **Le suivi :**

Sur la base des indicateurs présentés pour chacune des actions du PCAET, une feuille de route pourra être élaborée définissant l'état d'avancement de l'action et précisant progressivement les étapes de mise en œuvre (réunions de travail, échanges avec les partenaires, études...). Les différents documents créés et consultés pourront être compilés de telle façon à être accessibles et permettre de disposer d'un support méthodologique et d'information sur lequel s'appuyer. Le suivi se doit d'être quantitatif et qualitatif pour donner une vision complète des travaux menés. De nouveaux indicateurs sont susceptibles d'être ajoutés pour perfectionner le suivi, au regard de la manière dont les différentes actions auront été matérialisées.

- **L'évaluation :**

Après 3 ans, une première évaluation devra être réalisée pour compiler les données de suivi, et mesurer, de manière générale, l'état d'avancement des objectifs climatiques et énergétiques. Cette mesure pourra se baser sur les indicateurs globaux relatifs aux objectifs nationaux et régionaux :

- **Capacité de séquestration carbone :**
 - Valeur initiale : 150% des émissions cadastrales en 2017
 - Objectif : 400% en 2050
- **Consommation d'énergie :**
 - Valeur initiale : 423GWh en 2017
 - Objectif : 212GWh en 2050
- **Production d'énergie renouvelable :**
 - Valeur initiale : 174 GWh en 2017
 - Objectif : 539 GWh en 2050
- **Emissions de gaz à effet de serre :**
 - Valeur initiale : 107 000 TCO₂e en 2017
 - Objectif : 42 800 TCO₂e en 2050

Ces informations pourront être tirées des bases de données correspondantes déjà mobilisées pour l'élaboration du diagnostic territorial lorsque ces dernières auront été actualisées. Les objectifs aux horizons de temps intermédiaires (2026, 2030) sont mentionnés dans la stratégie territoriale.

Ce bilan s'accompagnera d'un état des lieux des actions réalisées permettant de prioriser les travaux à engager et diriger la réalisation concrète des actions. Ces résultats pourront faire l'objet d'une présentation en comité de pilotage pour partager l'état d'avancement du PCAET et mieux anticiper la suite des opérations.

L'évaluation sera aussi l'occasion d'identifier les clés de réussite des différents projets au même titre que les pistes d'amélioration. Ces aspects devront tout particulièrement étudier la capacité des porteurs de projets à concerter et mobiliser les parties prenantes. Dans un souci de perfectionnement continu, un bilan synthétique de recommandations pourra être élaboré et constituer une véritable ressource mobilisable pour la suite des travaux.

L'évaluation aura aussi pour rôle de valider la poursuite d'actions régulières pour la nouvelle période de 3 ans à venir (ex actions : « Mettre en place un budget climat participatif », « Proposer une aide complémentaire pour la rénovation des logements privés », « Faciliter la formation des artisans qualifiés », « Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo »...).

- **Pilotage du suivi :**

Le suivi et l'évaluation du PCAET sera réalisé par le.a chargé.e de mission PCAET. Sa réalisation « au fil de l'eau » permettra de mieux cibler les travaux à poursuivre et d'assurer la mise en œuvre la plus complète des actions inscrites dans le Plan climat. Dans le cadre de l'évaluation, il sera de mise de réaliser un bilan en compagnie du Comité de pilotage permettant de diriger et préciser les actions qu'il restera à entreprendre.

Le Comité de pilotage est composé des membres de la Commission Transition Ecologique – Environnement – Aménagement du territoire – Gestion des Déchets ; du Président de la communauté de communes ; de l'élu référent au développement durable et à la transition écologique ; de la Directrice Générale des Services ; des membres de l'équipe technique en charge du PCAET au service environnement et des partenaires techniques.

- **Indicateurs par enjeu :**

Pour chacun des enjeux identifiés dans le Plan d'actions, une estimation des bénéfices escomptés a été faite concernant la consommation d'énergie, la production d'énergie renouvelable et les émissions de gaz à effets de serre.

L'ensemble des enjeux du Plan d'actions ne sont pas représentés du fait que certains (en l'occurrence les enjeux 1, 2 et 4 de l'axe 3) sont dédiés à la protection des milieux naturels et aquatiques (pollution et artificialisation des espaces), un aspect difficilement quantifiable. Ces actions sont cependant susceptibles d'avoir des externalités positives notables pour l'accomplissement des objectifs stratégiques chiffrables.

	Enjeux	Emissions de GES évitées en 2050	Quantité d'énergie économisée en 2050	Quantité d'énergie renouvelable supplémentaire produite en 2040
AXE 1	Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux	9405 TCO2e	40 GWh	
	Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments	12459 TCO2e	68 GWh	
	Proposer des solutions de mobilité alternatives adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités du territoire	30174 TCO2e	87 GWh	
AXE 2	Stimuler l'émergence des projets de production d'énergie renouvelable			216 GWh
	Améliorer l'appropriation locale des projets d'énergie renouvelable			144 GWh
AXE 3	Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité	11292 TCO2e	13 GWh	
TOTAL		63 330 TCO2e	208 GWh	360 GWh

Ces estimations ont été faites sur la base des objectifs identifiés pour Grand Orb en 2040 et 2050 permettant d'atteindre, en tout ou partie, les objectifs régionaux et nationaux. Cette répartition peut varier au regard des tendances économiques, sociales et politiques futures ayant un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des projets.

5 UN PLAN ELABORE EN CONCERTATION

Dans le souhait de développer des actions intégrées territorialement, en phase avec les besoins réels des citoyens et les possibilités du territoire, un large programme de concertation a été mis en place.

Ce programme, s'étalant d'août à octobre 2021, a visé l'ensemble des acteurs du territoire (soit les citoyens, les élus, les associations, les professionnels, les scolaires et les techniciens). Plusieurs méthodes de concertation ont été mise en place pour gagner en pertinence et mobiliser de manière optimale l'ensemble de ces publics.

Les résultats détaillés de la concertation sont disponibles dans un document consacré à ce sujet et disponible en annexe.



Participation aux événements et rencontre de groupes citoyens

Plusieurs événements ont été l'occasion de faire vivre le PCAET sous différentes formes :

- Présentations participatives (à l'occasion du Sylvestival et auprès du Conseil Citoyen de Bédarieux) ;
- Présentation sur stand des enjeux et des actions du PCAET (Forum des associations de Lama-lou-les-Bains et de Bédarieux) ;
- Présence sur des temps d'animation au sujet de la biodiversité et de la mobilité (Base de loisir de la Prade, stands Rezo Pouce).

D'autres événements étaient programmés, en particulier la Fête de l'eau à Avène, où il était prévu de sensibiliser autour des enjeux de préservation de la ressource mais également connaître le point de vue et l'intérêt des visiteurs pour ces questions. En raison d'un contexte sanitaire défavorable, la tenue de ces manifestations n'a pas pu être assurée.

L'ensemble des échanges réalisés ont permis de diffuser plus largement les enjeux du PCAET et l'action de la communauté de communes. Les différents publics rencontrés ont montré un réel intérêt pour ces questions et ont parfois fait part de problématiques et de suggestions qu'il apparaît nécessaire de considérer dans l'élaboration des actions.



La mise en place d'Écoutes citoyennes

Inspiré d'une méthode développée par le PETR de l'Albigeois et des Bastides, nous avons instauré des rendez-vous réguliers sous la forme de permanences. Prenant place une après-midi par semaine et à deux reprises dans 3 communes du territoire et dans nos locaux, il était proposé à quiconque de venir nous rencontrer pour échanger autour de projets, idées, préoccupations ou questions diverses. Ces rendez-vous se sont étalés du jeudi 12 août au mardi 28 septembre.

Malgré une communication régulière et une initiative appréciée, le dispositif n'a pas connu un franc succès. Toutefois, 10 personnes ont pu y participer et faire part d'actions envisagées ou de leur vision d'un territoire durable. Parmi elles, deux associations actives sur les thématiques environnementales en Grand Orb.

Les Ecoutes ont été accompagnées d'un dispositif de boîtes à idées. Permettant une participation anonyme, ces boîtes ont été un réel complément pour capter l'avis des citoyens. Le dispositif a été placé dans l'ensemble des mairies, dans quelques lieux citoyens (Maison Locale d'Insertion, médiathèque, bureaux politique de la ville) et dans 4 commerces tirés au sort toutes les 2 semaines. Les boîtes à idées étaient également présentes sur les différents événements et stands organisés par le service environnement de la communauté de communes.

Au total, ce sont 118 idées qui ont été collectées et qui nous permettent de dresser un panorama représentatif des sujets préoccupants pour les habitants du territoire.

Les ateliers thématiques



Dans le souhait de proposer des temps de concertation autour de thématiques précises, des ateliers ont été proposés. Ces ateliers étaient organisés autour de quatre sujets (transports, industrie/tertiaire, agriculture/sylviculture/eau, bâtiment/énergie) et regroupaient des acteurs institutionnels, professionnels, associatifs et techniques. L'ensemble des participants conviés ont montré un réel intérêt pour ces problématiques proches du développement durable.

Ces temps d'échange nous ont permis d'identifier les leviers d'action et les limites à la transition que rencontrent les acteurs locaux, notamment au regard des dernières évolutions réglementaires. Prenant connaissance de ces informations, les directions prises ont été réajustées et les actions identifiées ont été largement enrichies pour mieux s'intégrer dans la dynamique actuelle du territoire.

Au-delà d'un intérêt pour la pertinence des actions, les personnes conviées ont pu échanger, mieux se connaître et tisser des liens plus étroits qui faciliteront sans doute de potentielles collaborations. La dynamique impulsée par ces ateliers pourra être maintenue et remobilisée pour la mise en œuvre opérationnelle des actions dans les années à venir.

Atelier en milieu scolaire



La période de crise sanitaire a durement touché les projets de concertation initialement prévus. C'est tout particulièrement le cas pour les publics scolaires où des ateliers ludiques et participatifs étaient prévus sur la base de « La Fresque du Climat » dans les deux lycées du territoire. Au vu du contexte particulier de la rentrée 2021, les interventions en classe n'ont pas pu être organisées.

Etant convaincus de l'intérêt d'échanger avec ce public, en particulier les lycéens, nous avons reporté le dispositif en le matérialisant de manière plus ambitieuse dans le Plan d'actions (Rentrées Climat). Aussi, des interventions seront reproposées au cours de l'année sur les thématiques du développement durable et viendront enrichir les actions identifiées dans leur mise en œuvre.

Les retours particulièrement variés ont permis d'identifier des partenaires, des personnes et des structures ressources, des projets naissant ainsi que des ressentis locaux. L'ensemble de ces informations ajoute une pertinence palpable au Plan et **favorise son appropriation par les acteurs du territoire.**



Consultations des élus locaux

Ce travail de consultation a initialement été réalisé lors de la phase 2 du PCAET, soit la Stratégie territoriale. Toutefois, au vu de la pertinence et de la précision des propos recueillis, il est très intéressant de reprendre ces éléments et de les intégrer à la concertation.

Pour rappel, ces consultations visaient à rencontrer, indépendamment ou en petits groupes, les élus locaux de Grand Orb. Cette opération a permis de toucher la plupart des communes du territoire et d'échanger autour des sujets du développement durable (essentiellement énergie, habitat, biodiversité, transports et agriculture) en précisant le propos au regard des caractéristiques de la commune.

Un autre atelier de consultation avait aussi été réalisé à l'occasion du Comité de pilotage de Phase 1 du PCAET. Cet atelier a permis de mesurer une première fois la priorité que souhaitent donner les élus aux différentes thématiques du PCAET.

L'ensemble des travaux de concertation ont permis de définir les aspects plus ou moins prioritaires pour les différents acteurs du territoire. C'est en croisant ces constats que nous avons sélectionné les actions apparaissant les plus pertinentes et pouvant bénéficier d'une appropriation locale.

Par ailleurs, il semble important de soulever le fait que la prise de conscience générale des enjeux du développement durable est de plus en plus populaire et facilite **l'essaimage d'une dynamique vertueuse**.

Globalement, la période de concertation a été **très bénéfique à l'appropriation locale des actions**. Ainsi, le Plan Climat semble mieux accepté de par sa réalisation en « bottom-up », moins imposée.

6 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

L'évaluation environnementale stratégique du PCAET a été réalisée par le bureau d'études IDE Environnement. Cette étude est disponible dans un document unique, fourni avec le Plan d'actions. Au regard des premiers résultats de l'évaluation, des modifications ont été apportées pour perfectionner la prise en compte des enjeux sanitaires et environnementaux, ces ajouts sont les suivants :

- *« Veiller à la préservation du patrimoine bâti (musées, monuments historiques...) en cas de travaux de rénovation énergétique »*
 - La préservation des aspects patrimoniaux du bâti en cas de travaux de rénovation énergétique a été incluse dans les fiches prévoyant ces travaux, aussi bien pour les habitations privées que les bâtiments publics.

- *« Veiller à limiter les nuisances pour les populations (nuisances olfactives dans le cadre de la méthanisation notamment) »*
 - Malgré un manque de pertinence pour la mise en place d'installations de méthanisation sur le territoire, Grand Orb souhaite rester attentif aux évolutions techniques et financières de la filière. Dans ce cadre, la prise en compte des nuisances (notamment olfactives) de ces installations a été ajoutée à l'action.

- *« Le PCAET pourrait mentionner spécifiquement le risque de retrait-gonflement des argiles et la nécessité de faire face à ce phénomène, qui est amené à s'aggraver dans un contexte de changement climatique »*
 - Le risque de retrait-gonflement des argiles a été inclus de manière prospective dans le plan. Il est mentionné de prendre en compte cet aléa dans la réalisation de documents urbanistiques devant être réalisés en concertation avec les différents services de l'intercommunalité.

- *« Notons que le changement climatique pourrait être à l'origine de multiples impacts sur la santé humaine, dont le développement des maladies allergènes »*
 - Suite à l'intégration d'actions propres à la gestion des espaces verts de manière résiliente, il a été prévu de penser ces espaces de telle façon à limiter le recours aux plantes allergènes et les pratiques pouvant accentuer l'apparition d'allergies.

Différents points de vigilance ont également été considérés, en l'occurrence :

- La prise en compte de documents cadre relatifs aux sites protégés ou aux filières locales (notamment la Charte forestière du PNR reliée au développement de la filière bois-énergie) ;
- Le fait qu'une généralisation de la mobilité électrique encours à une augmentation de la consommation de ce type d'énergie malgré un impact important de réduction des gaz à effet de serre à l'échelle locale.

Ces éléments permettent au Plan d'actions de gagner en pertinence et de mieux cerner les impacts potentiels des différents projets identifiés. Cette démarche devra être complétée tout au long de la

mise en œuvre du PCAET dans la considération des évolutions réglementaires et techniques, comme des constats climatiques et sanitaires.

7 CALENDRIER PREVISIONNEL

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale : Cet enjeu est le premier dans une logique de réduction prioritaire des émissions et des consommations. Il comprend la sensibilisation et la communication tout au long du PCAET couplée à des actions complémentaires autour des deux secteurs largement majoritaires dans les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique : les transports et le bâtiment.

A plusieurs reprises, le calendrier prévisionnel commence dès 2022. Cela s'explique par le fait que les actions concernées sont déjà engagées par la collectivité et visent à être réaffirmées au travers du Plan Climat.

	2022				2023				2024				2025				2026				2027				Année de lancement
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale																									-
Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux																									-
	Communiquer et animer le Plan Climat																								2022
	Accentuer les opérations de sensibilisation à l'environnement																								2022
	Poursuivre le développement du tourisme durable																								2022
	Mettre en place d'un budget climat participatif																								2023
	Inciter et accompagner les acteurs économiques à s'engager dans des dispositifs d'exemplarité environnementale																								2022
Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments																									-
	Proposer une aide complémentaire pour la rénovation des logements privés à destination des ménages prioritaires																								2023
	Faciliter la formation et attirer des artisans qualifiés																								2024
	Rechercher l'efficacité énergétique de l'éclairage et du patrimoine public																								2022
	Inciter à rénover les logements vacants																								2025
Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités du territoire																									-
	Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo																								2022
	Elargir la flotte et les équipements destinés aux véhicules bas-carbone																								2024
	Participer à l'optimisation de l'offre de transport en commun																								2022
	Etudier et soutenir des solutions favorisant la démobilité																								2023
	Mettre en place le Rézo pouce et son extension Rézo Pouce pro																								2021

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain : Dans une logique de transition énergétique, la consommation résiduelle se doit d'être assurée par des énergies renouvelables, locales et intégrées. L'axe 2 vise ces objectifs en définissant les actions permettant de développer majoritairement l'énergie solaire sur des espaces artificialisés ou dégradés, cela en considérant constamment la protection environnementale et paysagère et en assurant une gouvernance locale et des retombées économiques optimales. L'accent est également mis sur la diversification des sources de production d'énergie renouvelable où les gisements géothermiques et de biomasse doivent être étudiés. L'éolien n'est pas exclue mais se traduit essentiellement par le repowering des installations existantes.

		2022				2023				2024				2025				2026				2027				Démarrage
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain																										-
Enjeu 1 : Stimuler l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable																										-
	Identifier et valoriser le potentiel solaire en toiture																									2021
	Développer de nouveaux projets photovoltaïques sur le patrimoine de l'inter-communalité																									2023
	Étudier la diversification des moyens de production d'énergie renouvelable																									2021
Enjeu 2 : Améliorer l'appropriation locale des projets d'énergie renouvelable																										-
	Proposer des temps de formation aux élus locaux																									2022
	Impliquer les citoyens dans les projets de production d'énergie renouvelable																									2022
	Réduire les impacts environnementaux et paysagers des installations																									2023

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent : Grand Orb est un territoire exposé aux dérèglements climatiques qui tendent à impacter les populations, les milieux naturels ainsi que l'ensemble des secteurs d'activité. Souhaitant prévenir ces changements et confirmer la résilience du territoire, les actions ont été pensées pour d'abord réduire la vulnérabilité des populations pour ensuite intervenir prioritairement sur la ressource en eau, centrale en Grand Orb. Sont également traités les enjeux propres au monde agricole pour lequel il est prévu d'accompagner la transition valorisante et responsable. Enfin, ces projets sont accompagnés d'actions concrètes visant à protéger la biodiversité et les milieux autant face aux risques naturels qu'aux pollutions et dégradations.

	2022				2023				2024				2025				2026				2027				Démarrage
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent																									-
Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource eau																									-
	Finaliser le contrôle des installations d'assainissement non collectif																								2023
	Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l'échelle des impluviums																								2024
	Mettre en place des solutions accessibles pour limiter les déchets polluants, optimiser la gestion des espaces verts et favoriser l'usage des eaux de pluie																								2022
Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire																									-
	Initier une démarche de « Territoire Engagé pour la Nature »																								2022
	Participer à la prévention des incendies et la protection des populations																								2024
	Mobiliser une Police de l'environnement																								2022
Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité																									-
	Étudier la création d'une cuisine collective sur Grand Orb																								2025
	Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production																								2022
	Créer un guichet unique pour les porteurs de projets agricoles																								2024
Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques																									-
	Assurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau et lutter contre le risque inondation																								2022
	Traduire les enjeux énergétiques, climatiques et de protection de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme																								2022
	Anticiper le risque canicule et prévenir l'apparition d'îlots de chaleur par la végétalisation																								2024

8 LES GRANDS PROJETS FEDERATEURS

Au travers des multiples échanges menés tout au long de l'élaboration du PCAET, certains enjeux ont été considérés comme prioritaires pour assurer la transition énergétique et écologique de Grand Orb. Ils représentent les projets fédérateurs du plan climat pour lesquels il est nécessaire d'agir efficacement. Ces projets, rapidement identifiés en phase de diagnostic ont pu être confirmés en phase stratégique et précisés en phase de concertation. Ces multiples filtres ont permis de mesurer toute la pertinence de leur mise en œuvre et de s'assurer de l'aspect fédérateur de ces derniers.

- **Maintenir le bon état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau**

La ressource en eau est au cœur de la dynamique sociale et économique locale (qualité de vie, activités de pleine nature, thermalisme...). Sa préservation est un **enjeu prioritaire et transversal à de nombreux secteurs** (agriculture, sylviculture, thermalisme, urbanisme, tourisme...) qui doivent disposer de solutions adaptées. Selon les publics, des actions de **communication et de sensibilisation** devront être mises en place. Celles-ci doivent être accompagnées de projets concrets permettant de **diminuer les déchets diffus ainsi que l'usage de produits phytosanitaires et d'intrants azotés**. La protection de la ressource se traduit aussi par la mise en place de systèmes de **récupération des eaux de pluie** pour réduire notre exposition au caractère très disparate de la ressource sur l'année. Ces actions pourront être soutenues financièrement par l'intercommunalité et doivent faire l'objet d'une concertation efficace entre les différents acteurs locaux.

- **Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les milieux**

Le territoire de Grand Orb concentre déjà de nombreux équipements de production d'énergie renouvelable de tous types (hydrauliques et micro-hydrauliques, photovoltaïques, éoliens). Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et basant une partie de son économie sur le tourisme de nature, **la préservation des milieux et des paysages représente un enjeu phare** de la communauté de communes. Dans un contexte où les installations de production de dimension industrielle se développent et permettent aux collectivités locales de bénéficier de retombées financières intéressantes, il convient d'encadrer leur implantation. Cela se traduit notamment par **l'occupation prioritaire des milieux dégradés et/ou artificialisés** dans la considération accentuée des impacts paysagers et environnementaux. Pour ce faire, Grand Orb doit représenter un **soutien aux municipalités** ainsi qu'un interlocuteur privilégié pour les opérateurs, **traduisant les différentes sensibilités locales**.

- **Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo**

Grand Orb est un territoire rural à semi-urbain où le recours à la voiture est un **enjeu de mobilité lié au désenclavement des territoires**. Avec la présence de la vallée de l'Orb, axe principal de la communauté de communes, bordé par une voie verte reliant de nombreux villages et en cours d'extension, **la pratique du vélo est déjà répandue**, essentiellement dans une logique de loisir et de tourisme. Dans le souhait d'encourager cette pratique et **proposer de nouvelles possibilités pour les déplacements quotidiens**, il convient d'assurer la **création de nouveaux équipements destinés à la pratique du vélo** (stationnement sécurisé, itinéraires cyclables, signalisation spécifique...).

- **Proposer une aide complémentaire pour la rénovation des logements privés à destination des ménages prioritaires**

Avec des objectifs régionaux ambitieux ainsi qu'une dynamique nationale tournée vers la sobriété de l'habitat, la réalisation des travaux de rénovation se veut rapide et accessible. Toutefois, ces travaux peuvent représenter un effort financier conséquent, notamment pour les **ménages en situation de vulnérabilité ou de précarité énergétique**. Avec un parc de logement parfois vieillissant et énergivore, l'intercommunalité souhaite apporter une aide financière au bénéfice des habitants les plus vulnérables permettant de réduire drastiquement voire supprimer le reste à charge des travaux de rénovation. En lien avec les municipalités et les services de la politique de la ville, il s'agit **d'identifier les logements prioritaires** pour les diriger vers les dispositifs déjà existants et leur permettre de bénéficier d'une procédure de **rénovation accompagnée et à moindre coût**. Les travaux devront intégrer une notion patrimoniale permettant de **protéger le caractère traditionnel des villes et villages**.

- **Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production**

Il existe une **demande grandissante** concernant les produits locaux, de terroir et responsables. Avec une agriculture locale déjà engagée et partiellement structurée (coopérative de producteurs, cave coopérative), Grand Orb dispose d'une base confortable pour développer durablement ce secteur. Cela doit passer par **l'identification des besoins réels des agriculteurs à mettre en relation avec le potentiel du territoire** (notamment relatif à la disponibilité des terres et de la ressource en eau, aux procédures de transmission des exploitations et à l'accueil des nouveaux exploitants). Ce travail doit se faire en concertation avec le monde agricole et en partenariat avec les différentes structures travaillant déjà sur ce sujet. Grand Orb projette de développer ces questions en accentuant son accompagnement envers le secteur.

Axe 1

Faire de la sobriété une priorité transversale

► **Domaines abordés** : Emissions de GES, consommation d'énergie, polluants atmosphériques ◀



Descriptif de l'axe :

Dans le souhait d'aborder la transition énergétique et écologique de manière optimale il apparaît opportun de réduire drastiquement les consommations et émissions en premier lieu. Deux secteurs sont particulièrement concernés sur le territoire, à savoir **les transports** (42 % de la consommation d'énergie et 45% des émissions de gaz à effet de serre) et **le résidentiel** (38 % de la consommation d'énergie et 18% des émissions de gaz à effet de serre). Le programme d'action pour ces deux secteurs comprend une **large communication** visant à diffuser les solutions existantes et sensibiliser largement aux enjeux climatiques, environnementaux, énergétiques et sanitaires. Bien sûr, les activités industrielles et tertiaires sont également concernées et devront être impliquées dans la transition grâce au développement d'une offre locale, responsable et réfléchi où les collectivités et les professionnels ont tout intérêt à travailler de pair.

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux
---	---

--- ACTION ---

Communiquer et animer le Plan Climat

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

L'élaboration du PCAET s'est notamment faite par le biais d'une concertation avec les élus, les partenaires, les entreprises et les habitants du territoire. Il convient de maintenir la dynamique qui a été créée et faire perdurer la concertation au-delà de la validation du Plan.

Certains dispositifs ayant été particulièrement appréciés, ils pourront être réorganisés régulièrement ou occasionnellement. La communication sur le Plan Climat devra donc se matérialiser de manière institutionnelle (avancement des actions, étapes d'élaboration...) mais aussi participative (boîtes à idées, budget participatif, actions citoyennes...).

La réussite des actions identifiées dans le PCAET dépend beaucoup de l'adhésion des habitants et de l'ensemble des acteurs du territoire où la communication est un point clé d'appropriation locale et d'investissement individuel. Pour ce faire, il a été choisi d'élaborer la communication du Plan Climat autour de témoignages authentiques permettant de mettre en avant les initiatives locales, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Objectifs opérationnels :

Dans un premier temps, il est prévu de **réaliser une identité visuelle** propre au PCAET et aux thématiques du développement durable de manière à faciliter la création des supports par la suite.

De nombreuses idées ont été identifiées et pourront être mises en place « **au fil de l'eau** », selon l'avancement et les thématiques « tendances » permettant de soutenir les actions du PCAET, en voici des exemples jugés intéressants :

- Communiquer sur la protection de la ressource en eau et son aspect systémique (ex : « La mer commence ici ») ;
- Création d'un centre de ressource numérique des initiatives locales autour des enjeux climat-air-énergie ;
- Mise à jour et simplification des informations relatives à l'environnement sur le site internet de la communauté de communes ;
- Organisation d'un concours photo au sujet du dérèglement climatique et des initiatives locales ;
- Poursuivre la communication autour du tourisme durable en Grand Orb ;
- Participer aux événements nationaux (semaine du Développement Durable, de la mobilité, Journée de l'Environnement, de la qualité de l'air...) ;

- Relayer les informations essentielles pendant les périodes propices aux événements climatiques extrêmes (notamment risque inondations, canicule, pic de pollution), en concordance avec les différents plans nationaux ;
- Mise en place de capteurs citoyens de la qualité de l'air ;
- Communiquer sur les gestes simples de l'éco conduite.

Avec un réseau local des acteurs de la transition :

- Mobiliser autour de la création du réseau ;
- Diffuser et référencer les opportunités de projets ;
- Renouveler l'organisation de concertations sur des sujets plus précis ;
- Mettre en relation les « éco-acteurs » ;
- Renouveler et optimiser la mise en place de boîte à idées sur des sujets précis.

Les nombreuses journées et périodes thématiques autour de l'environnement représentent des opportunités intéressantes de communication qu'il sera nécessaire d'utiliser.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants, entreprises, collectivités

Chargé.e de mission PCAET et Service communication

Partenaires :

Municipalités, La Chose Verte, JF Impression, associations, entreprises

Budget :

Financements possibles :

Fonctionnement :

Réalisation d'une identité visuelle : 5000 €
Supports de communication et médias divers :
2000€/an

Investissement : /

- ADEME : Jusqu'à 70 % des dépenses d'animation, de formation et de sensibilisation

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de publications en lien avec les thématiques du PCAET
- Nombre de personnes touchées par les publications
- Nombre de supports de communication réalisés
- Nombre de rencontres organisées
- Nombre de participants aux rencontres

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- Mise en place « au fil de l'eau » et dès 2022 sur toute la durée du PCAET

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●○○

**Axe 1 : Faire de la sobriété
une priorité transversale**
Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux

--- ACTION ---

*Recommandé par les
citoyens concertés*
Accentuer les opérations de sensibilisation à l'environnement

Priorité de l'action : ●●●●○

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

En complément des opérations de communication, il est apparu nécessaire (au regard des retours citoyens, de la volonté politique et des enjeux environnementaux) de renforcer les dispositifs de sensibilisation en proposant des ateliers et des animations destinés à la découverte des éco-gestes et des pratiques responsables.

Tous les publics sont concernés par ces opérations, aussi bien les citoyens et associations que les acteurs économiques et politiques. En complément de la communication, la sensibilisation vise à offrir des solutions concrètes et palpables aux habitants, et ce, en s'adaptant aux demandes et contraintes de chacun (thèmes, horaires, localisation...).

Des opérations similaires sont déjà entreprises sur le territoire (éco-dialogues, formations, ateliers de découverte...) mais demandent à être retravaillées pour mieux correspondre aux attentes des publics visés. Par ailleurs, un large programme d'animation est déjà proposé dans les écoles autour de 3 thématiques : déchets, alimentation et énergie (pour un total de 48 animations en 2020). Développer ces programmes auprès des collèges et lycées semble intéressant. Ces actions représentent des retours d'expérience à mobiliser.

Objectifs opérationnels :

Comme c'est le cas pour la communication, des opérations correspondantes aux besoins et demandes locales pourront être mises en place « au fil de l'eau » selon les opportunités, tendances et sensibilités actuelles. De cette manière, il est beaucoup plus probable d'arriver à capter les publics. Cela devra se faire en parallèle d'opérations régulières. Tous les sujets du développement durable peuvent être abordés.

Auprès des publics scolaires :

- Intégrer des classes de collège et lycée dans une démarche « Rentrée Climat » ;
- Réaliser une veille des actions déjà engagées par les établissements et diffuser les retours d'expériences ;
- Poursuivre et développer des actions d'éducation et de sensibilisation ludique dans les établissements scolaires (notamment collèges et lycées) ;
- S'appuyer sur les différents labels proposés par l'Education Nationale ;

Avec le monde associatif :

- Encourager les initiatives écoresponsables dans le milieu associatifs (soutien technique et financier, communication...);
- Proposer les outils déjà disponibles (ex : Zero Mégot);
- Accompagner le milieu associatif de manière à faire émerger des projets (cf action « Mettre en place un budget climat participatif »);

Avec le grand public :

- Proposer des opérations de protection de la nature (ex : ramassage des déchets, visite d'installation de production d'énergie renouvelable, balade nature...);
- Organiser des événements en lien avec le développement durable (ex : débats, projections, conférences...);
- Organiser des animations destinées aux habitants (ex : défis familles à énergie positive, foyers témoins, famille 0 déchets, atelier qualité de l'air, conférence consommation durable...);
- Proposer gratuitement la fourniture de produits permettant de limiter l'usage des ressources (ex : carafes, gourdes, mousseurs, LED, minuteurs...);

Public cible :**Pilotage Grand Orb :**

Grand public	Chargé.e de mission PCAET - Animatrice.eur environnement - Service communication
--------------	--

Partenaires :

CPIE du Haut-Languedoc, Florence GOSA (Les pois bleus), Sophie Pottier (Fresque du Climat), associations du territoire, établissements scolaires

Budget :**Financements possibles :**

Fonctionnement : Investissement : 3 ateliers dans l'année : 1800€ Rentrée Climat pour 120 élèves de terminale (sur 3 ans) : 3900€ Soutien aux associations : 3000€ par an	- ADEME (jusqu'à 70% des dépenses de fonctionnement), DRAAF
--	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'opérations et d'animations organisées
- Nombre de participants

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **Chaque année :**
 - Proposer 3 animations environnement grand public ;
 - Poursuivre la veille des initiatives ;
 - Soutenir les associations aux projets vertueux.

- **Pendant 3 ans :**
 - Mettre en place la Rentrée Climat auprès des classes de terminale

La plupart des actions devront être mises en place « au fil de l'eau » et dès 2022 sur toute la durée du PCAET selon les opportunités qui se présentent

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●○○

Amélioration de la
qualité de l'air : ●○○○○

Protection des ressources
naturelles : ●●●○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux
---	---

--- ACTION ---

Poursuivre le développement du tourisme durable

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le territoire de Grand Orb est situé dans un secteur particulièrement touristique du Haut-Languedoc, à mi-chemin entre le site du Salagou et le massif du Caroux. Le territoire bénéficie ainsi d'une position centrale, au carrefour de nombreux lieux d'exception. Associant une offre thermale complète (autour des stations de Lamalou-les-Bains et d'Avène) et de nombreuses possibilités en termes d'activités de plein air, Grand Orb dispose de nombreux atouts justifiant le développement d'un tourisme durable ou/et de « campagne ».

Depuis de nombreuses années c'est le tournant qu'il a été choisi de prendre en mettant l'accent sur les différents éléments propres à la ruralité (marché, produits de terroir, villages...) où se répartissent plusieurs lieux culturels et architecturaux (musée de la cloche, Notre-Dame-de-Capimont, château de Dio...) complétés par des activités basées sur les entités naturelles locales (parcours de pêche, randonnées, VTT, trail, canoë...). En complément, des événements sont organisés régulièrement et contribuent largement à la dynamique du territoire (festivals, foires, compétitions...).

L'enjeu réside désormais dans la préservation des atouts sur lesquels s'appuient ces activités. Aussi, il apparaît nécessaire d'accompagner les acteurs du tourisme dans le développement de leur exemplarité environnementale pour assurer le maintien d'une offre responsable et complète tout au long des séjours.

Objectifs opérationnels :

Les objectifs permettant de poursuivre et développer la dynamique touristique vertueuse en Grand Orb reviennent à :

- Participer à l'élaboration du dispositif « Manifestation sportive engagée » à l'échelle du PNR du Haut-Languedoc ;
- Soutenir les événements par la fourniture de matériel adapté à une gestion optimale des déchets (collecteurs de mégots, poubelles de tri, communication, sensibilisation) ;
- Travailler avec les restaurateurs pour la mise en place du Gourmet Bag (inscrit au PLPDMA) ;
- Développer l'exemplarité interne des Offices de tourisme ;
- Poursuivre la mise en avant des activités de pleine nature ;

- Développer des solutions de mobilité douce adaptées à une pratique touristique (cf actions « Participer à l'optimisation de l'offre de transport en commun », « Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo »), notamment autour des opérations « Train du patrimoine » ;
- Accompagner les acteurs de la filière tourisme dans l'atteinte d'une certaine exemplarité environnementale (gestion des déchets, espaces verts, restauration...)
- Protéger le patrimoine paysager, architectural et naturel (cf actions « Réduire les impacts environnementaux et paysagers des installations », « Initier une démarche de « Territoire Engagé pour la Nature », « Mobiliser une Police de l'environnement ») ;
- Assurer l'intégrité de la ressource en eau (cf action « Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l'échelle des impluviums »).

Public cible :**Pilotage Grand Orb :**

Visiteurs, hébergeurs, restaurateurs, organisateurs de manifestations, offices de tourisme	Service tourisme - Service Environnement
--	--

Partenaires :

Offices de tourisme, hébergeurs, restaurateurs, associations
--

Budget :**Financements possibles :**

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services Pack éco-exemplarité : 4500€ (déjà engagés)	/
Investissement : /	

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'évènements accompagnés - Nombre de Gourmet-Bag distribués - Nombre d'acteurs du tourisme accompagnés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du PCAET : <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les organisateurs d'évènements dans la gestion optimale de leurs déchets - Poursuivre la mise en avant des opérations touristiques autour des mobilités douces et des transports en commun - Valoriser les offres d'activités de pleine nature disponibles sur le territoire • 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Participer activement à la mise en place du dispositif « Manifestation sportive engagée » - Contacter les restaurateurs pour expérimenter la mise en place du Gourmet Bag
--

- Accompagnement des acteurs de la filière du tourisme
 - Distribution des packs éco-exemplarité au sein des offices de tourisme
- **2023 :**
 - Élargir la portée du Gourmet Bag

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●○○

Protection des ressources naturelles : ●●●●○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux
---	---

--- ACTION ---

Mettre en place un budget climat participatif
--

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

L'intercommunalité a d'ores et déjà pu mesurer la pertinence d'un système de budget participatif sur le territoire. En effet, 3 projets d'habitants de Grand Orb ont été proposés au budget participatif départemental en 2020, dont deux ont été lauréats :

- Opération Zéro mégot (lauréat) ;
- Voie verte Bédarieux - Lunas (lauréat) ;
- Installation de toilettes publiques et d'un point d'eau à Boussagues.

Ayant connaissance d'une sensibilité forte pour la protection du patrimoine naturel et du cadre de vie local, ces projets nous montrent que les habitants de Grand Orb peuvent être source d'idées s'intégrant parfaitement dans la transition écologique et énergétique. Dans le souhait d'alimenter et conserver une telle dynamique, un budget participatif intercommunal trouve toute sa pertinence.

Objectifs opérationnels :

Organiser un appel à projet avec la mise en place d'un budget participatif, autour des enjeux climatiques et écologiques :

- Réception des idées, analyse de conformité et chiffrage ;
- Perfectionnement des idées, analyse de faisabilité et échanges ;
- Présentation des projets finalisés, mise en œuvre d'études complémentaires ;
- Vote et révélation des lauréats ;
- Suivi et réalisation des projets.

Un large investissement humain est à prévoir pour assurer une bonne communication des informations, des projets, des dispositifs en place, comme pour l'accompagnement des porteurs de projets dans la définition opérationnelle de leur action.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants	Chargé.e de mission PCAET – Service économie
-----------	--

Partenaires :

Département de l'Hérault (retour d'expérience), associations

D'autres partenaires pourraient être conviés pour participer à l'accompagnement des porteurs de projets (PAYS HLV, PNRHL, CPIE HL...) selon les thématiques abordées.

Budget :**Financements possibles :**

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services
Investissement : Budget de l'opération : 20 000 €
 Création d'une plateforme numérique : 5000€

A définir au regard des projets déposés

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de projets déposés
- Nombre de votants
- Indicateurs propres au projet

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **Premier semestre 2023 :**
 - Mise en place du budget participatif (organisation, appel à idées)
 - Réception des idées, analyse de conformité et chiffrage
- **Second semestre 2023 :**
 - Perfectionnement des idées, analyse de faisabilité et échanges
 - Présentation des projets finalisés, mise en œuvre d'études complémentaires
 - Vote des projets et présentation du/des lauréat/s
- **Premier semestre 2024 :**
 - Suivi et réalisation des projets
- **2025/2026 :**
 - Réflexion pour un renouvellement du dispositif selon sa pertinence

Moyens humains**Moyens financiers**

Réduction des GES : ○ ○ ○ ○ ○

Amélioration de la qualité de l'air : ○ ○ ○ ○ ○

Sobriété et efficacité énergétique : ○ ○ ○ ○ ○

Protection des ressources naturelles : ○ ○ ○ ○ ○

Selon projet


Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 1 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux
---	---

--- ACTION ---

Inciter et accompagner les acteurs économiques à s'engager dans des dispositifs d'exemplarité environnementale

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le secteur industriel est un secteur particulièrement responsable des émissions de polluants atmosphériques à l'échelle nationale. Un constat qui n'est pas partagé sur Grand Orb où l'industrie est très peu présente et où les quelques activités extractives sont suivies au cas par cas.

Sur Grand Orb, plusieurs entreprises disposent d'une stratégie environnementale exemplaire passant notamment par la labellisation (Envol', PME+...), les normes (ISO 40001, ISO 14001...), ou l'innovation (usage de ressources naturelles, gestion environnementale des espaces, production d'énergie renouvelable...).

Dans un contexte où l'exigence environnementale des consommateurs et des réglementations s'intensifie, les acteurs économiques disposent d'une dynamique favorable au développement et à l'essaiage des stratégies environnementales et sociales.

Considérant la présence de nombreuses activités dépendantes des ressources naturelles (eau, sols...) et de retours d'expérience pluriels, l'économie en Grand Orb pourrait idéalement se placer comme un secteur exemplaire, conscient des enjeux environnementaux et agissant en faveur du développement durable.

Objectifs opérationnels :

Pour permettre une action commune et générale, plusieurs objectifs sont identifiés :

- Accumuler les retours d'expérience sur le territoire et ses alentours ;
- Participer au développement et à l'accentuation d'une dynamique environnementale pour le secteur ;
- Accompagner les entreprises dans la réalisation d'études, de travaux et de stratégies, notamment celles naissantes ;
- Favoriser la mise en relation et le partage d'expérience par le biais du Club des ambassadeurs ;
- Relayer les dispositifs existants et les réglementations nouvelles ;
- Inciter à la consommation de produits et services locaux ;
- Inciter à la production énergétique en toiture et parking (cf action : « Identifier le potentiel solaire en toiture »).

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Professionnels et entreprises

Chargé.e de mission PCAET – Service économie

Partenaires :

Club des ambassadeurs, Pépinière d'entreprise l'AGORA, CCI, CAPEB, Terres d'EFC

Budget :

Financements possibles :

Fonctionnement : Investissement : Aide à l'investissement : 2000€/an (pendant 4 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - CCI : Accompagnement et financement de formations et d'études - ADEME : Appel à projets + financement des actions de sensibilisation - Certificats d'Économie d'Énergie et dispositif « Coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires » - Plan de relance : Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique - ADEME : Tremplin Transition écologique des PME, financement des études - Prêt Eco-Énergie : Prêts pour la réalisation de travaux
---	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'acteurs économiques labellisés
- Nombre d'acteurs économiques accompagnés
- Nombre d'acteurs ayant développé des actions environnementales

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022**
 - Prise de contact avec les entreprises et récolte d'informations
 - Réalisation d'un atelier de concertation pour mesurer les besoins et possibilités
 - Étude des possibilités permettant une production photovoltaïque (cf Axe 2)
- **2023**
 - Définition des modalités d'action de l'intercommunalité
 - Réalisation des premiers accompagnements et relais des informations et dispositifs
 - Incitation à la mise en place d'une production photovoltaïque
- **2024**
 - Mise en place des premiers projets photovoltaïques
 - Premier bilan des actions

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Amélioration de la qualité de l'air : ●●●○○

Protection des ressources naturelles : ●●○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments
---	---

--- ACTION ---

Proposer une aide complémentaire pour la rénovation des logements privés à destination des ménages prioritaires

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le logement représente le deuxième poste de consommation d'énergie, avec près de 40 % du total. Le parc de logement est très vieillissant (plus de 80% a été construit avant 1991, soit avant le renforcement des réglementations thermiques). A part les toutes dernières constructions, tous les logements (près de 10 000 logements) devront faire l'objet d'une rénovation lourde dans les 20 prochaines années, soit 500 par an. Plusieurs cibles sont identifiées :

- 6 000 propriétaires occupants ;
- 2 500 propriétaires non occupants ;
- plus de 400 logements HLM.

Le Pays HLV porte le guichet Rénov' Occitanie (pour les particuliers et les copropriétés). Le service d'accompagnement administratif et technique (priorisation des travaux) est gratuit et connaît des difficultés pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses (1 ETP pour 102 communes).

Le secteur résidentiel est aussi responsable de larges émissions de polluants atmosphériques (dioxyde de soufre, composés organiques volatils, particules fines, oxyde d'azote pour les plus importants). Le remplacement des systèmes de chauffage et le moindre recours à ces derniers aura donc un effet positif sur la qualité de l'air, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Objectifs opérationnels :

Un des objectifs majeurs du PCAET est de favoriser l'accélération et la généralisation de la rénovation des logements. Pour ce faire, l'intercommunalité souhaite proposer une aide complémentaire à celles existantes à destination des habitants du territoire, et prioritairement ceux en situation de précarité ou de vulnérabilité énergétique.

Il est donc prévu de :

- Mettre en place un fond dédié à la rénovation énergétique chez les particuliers ;
- Identifier les modalités d'application entraînant un effet levier optimal sur la rénovation énergétique ;
- Créer un cahier des charges permettant de cibler les bénéficiaires jugés prioritaires et où les économies d'énergies sont importantes, en lien avec les services de la politique de la ville.

Cette opération peut aussi s'accompagner d'actions complémentaires :

- Subventionner l'audit énergétique (facturé 90€) préalable à toute subvention du guichet Rénov' ;
- Accompagner les agences immobilières lors de la vente (micro diagnostic sur la rénovation (gains estimés, coûts des travaux, aides disponibles, artisans qualifiés) ;
- Faire émerger une première rénovation complète de logement HLM (type energiesprong).

Dans le cadre des actions de conseil, de sensibilisation et d'accompagnement, une attention particulière sera portée :

- A la qualité de l'air intérieur (veiller à ce que les travaux d'isolation ne conduisent pas à une dégradation de la qualité de l'air à l'intérieur des logements) ;
- Au remplacement des systèmes de chauffage anciens et non performants par des systèmes de chauffage au bois plus performants ;
- A l'atteinte d'un gain énergétique intéressant ;
- A la protection des aspects patrimoniaux des bâtiments et l'insertion paysagère des rénovations.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Propriétaires immobiliers,
Artisans du bâtiment

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Pays HLV, Département de l'Hérault, Politique de la ville, Municipalités, agences immobilières, artisans du bâtiment, ANAH, OPAH

Budget :

Financements possibles :

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services

Investissement :

- Subvention du reste à charge des audits énergétiques (sur la base de 100/an) : 9000 €
- Fond d'aide à la rénovation énergétique (sur la base de 175 000€ sur 5 ans) : 35 000€

A définir

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'audits énergétiques subventionnés
- Nombre de bénéficiaires de l'aide

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022** :
 - Amorcer les réflexions et définir le périmètre d'action
 - Définir les critères et le cadre d'attribution de l'aide

- **Premier semestre 2023 :**
 - Mise en place concrète de l'aide

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●●○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments
---	---

--- ACTION ---

Faciliter la formation et attirer des artisans qualifiés

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

L'objectif d'une rénovation de 500 logements par an représente une activité pour environ 150 ouvriers chaque année et 5 millions d'€ (hors matériaux) de retombées économiques qui peuvent être captées par les acteurs du territoire. Pour assurer cet aspect, un tissu d'entreprises locales du bâtiment ainsi que des ouvriers qualifiés sont nécessaires. Or, cette main d'œuvre est, au regard du diagnostic et des professionnels interrogés, insuffisamment présente sur Grand Orb.

Par ailleurs, il y a près de 3 000 demandeurs d'emplois sur le territoire. Un travail permettant de reconnecter ce public avec l'emploi (potentiellement par le biais de formations) semble donc intéressant. Un travail avec le service politique de la ville est envisagé à ce propos.

Objectifs opérationnels :

Sur la base des formations dans la rénovation proposées par la Région Occitanie (exemple : maçonnerie, bâtiment ancien, construction bois) qui fonctionnent bien, **il est envisagé de soutenir l'expérimentation d'une session délocalisée à Bédarieux**, à destination des demandeurs d'emplois. Ces formations pourront notamment être proposées dans des lieux propices à la rencontre et aux initiatives tels que la pépinière d'entreprise.

Dans la même approche, le PNR a organisé des formations délocalisées avec la CAPEB à destination des artisans.

D'une manière plus générale, de nombreux recruteurs constatent des difficultés à recruter du personnel malgré des offres régulières. Rapprocher les recruteurs des demandeurs d'emploi en recréant un lien de confiance pourra permettre de relancer une dynamique vertueuse.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Demandeurs d'emplois

Chargé.e de mission PCAET – Service économie

Partenaires :

Région, Passerelle pour l'emploi, AFPA, CFA, CAPEP, FFB, Pôle emploi, Politique de la ville

Budget :

Financements possibles :

<p>Fonctionnement : à définir avec la Région Occitanie (formation à intégrer dans le marché global) et les organismes de formation</p> <p>Investissement : /</p>	<p>- Région Occitanie</p>
--	---------------------------

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandeurs d'emplois formés - Nombre de formations proposées

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Préciser les besoins des entreprises - Amorcer les discussions avec la Région Occitanie - Organiser une session de formation sur Bédarieux • 2025/2026 <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats de la première session, poursuite ou modification
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments
---	---

--- ACTION ---



Recommandé par les citoyens concertés

Rechercher l'efficacité énergétique de l'éclairage et du patrimoine public

Priorité de l'action : ●●●●○

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Limitier la consommation énergétique des collectivités est un enjeu particulièrement symbolique mais également pertinent au regard des consommations. Différents aspects entrent en ligne de compte, aussi bien la rénovation du bâti et des systèmes de chauffage que la réduction simple des consommations habituelles.

Le Pays HLV porte, pour 3 ans, un Conseiller en Énergie Partagé, qui a pour mission d'accompagner les 46 communes signataires sur le diagnostic de leur patrimoine. Par ailleurs, dans le cadre des travaux de rénovation, une considération importante devra être donnée à la conservation des aspects patrimoniaux remarquables que peuvent représenter les bâtiments publics.

Actuellement, l'extinction de l'éclairage nocturne est très en vogue avec une généralisation du dispositif (ponctuel ou permanent) dans de nombreux territoires et de plus en plus d'habitants sensibles à ce propos. Avec des bénéfices environnementaux et financiers majeurs à la clef, agir sur l'éclairage public via la rénovation, l'adaptation ou l'extinction des points lumineux est un aspect prioritaire à considérer.

Les communes de Lunas et du Pradal ont expérimenté l'extinction une partie de la nuit, avec des retombées positives, notamment sur les aspects financiers. Avec une nouvelle édition du Jour de la Nuit le 8 octobre 2021, 10 communes de Grand Orb ont pu participer et mesurer les gains d'une extinction. La commune de Pézènes-les-Mines a manifesté le souhait de réaliser sous peu l'extinction de son éclairage public et sera donc la troisième de l'intercommunalité. D'autres communes sont en cours de développement du dispositif.

Objectifs opérationnels :

<p>Articuler l'action de Grand Orb avec les travaux du PAYS HLV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un suivi des consommations ; • Réaliser un diagnostic des bâtiments communaux et hiérarchiser les travaux de rénovation thermique et de réhabilitation ; • Organiser des visites et communiquer sur les retours d'expériences positifs (ex : chaufferie de la Mairie du Bousquet d'Orb) ;

- Construire les nouveaux bâtiments en passif ou à énergie positive et respecter les critères Bâtiments Durables Occitanie (BDO).

En lien avec le Conseil en Energie Partagé, **des réflexions pourront être amorcées avec les communes autour de l'éclairage public :**

- Sensibiliser les communes à un usage plus sobre de l'éclairage public et à l'intérêt écologique de l'extinction nocturne ;
- Faire connaître les retours d'expérience : extinction une partie de la nuit, réduction de puissance, subvention de lampes LED, détection de mouvement... ;
- Développer l'utilisation d'énergie renouvelable pour l'éclairage (points isolés) ;
- Encourager la réduction des puissances en fonction des périodes et des zones adaptées (variateur de puissance) ;
- Possibilité de fournir des « kits sécurité » pour les sorties en dehors des heures d'éclairage ;
- Optimiser la gestion de l'éclairage public dans les zones d'activité et pour le secteur tertiaire / sensibilisation des entreprises, magasins, enseignes ;
- Coordonner une action collective avec Enedis, qui propose un service gratuit de diagnostic aux communes sur l'éclairage public.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Municipalités et intercommunalité

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

ADEME, PNR HL, Pays HLV, CEP, Enedis

Budget :

Financements possibles :

Fonctionnement :

- Animation auprès des élus (offerte par le CPIE)

Investissement :

- Kit sécurité de nuit : sur la base de 250 kits : 5000€

- ADEME, Hérault énergie, Région : subvention à la réalisation des études de faisabilité

- Hérault Energie : Prise en charge totale des études d'opportunité chaudière bois

- Enedis : Prise en charge des diagnostics de l'éclairage public

- CEE

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de bâtiments / équipements rénovés
- Evolution de la consommation énergétique des bâtiments
- Nombre de communes en extinction totale ou partielle de l'éclairage public

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

Au fil de l'eau : Soutenir et relayer l'action du PAYS HLV

• **2022/2023 :**

- Développer la sensibilisation au Jour de la nuit
- Rechercher et diffuser les retours d'expérience
- Généraliser la réalisation de l'état des lieux des éclairages publics communaux

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 2 : Porter une démarche profonde de rénovation des bâtiments
---	---

--- ACTION ---

Inciter à rénover les logements vacants

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Il y aurait plus de 2 000 logements vacants sur Grand Orb (INSEE, 2016) pour lesquels des programmes sont mis en œuvre localement (Programme de rénovation du parc vacant à Saint-Génies-de-Varensal / Plan de rénovation urbain à Bédarieux). Le Pays HLV a réalisé il y a quelques années une étude sur le parc de logement du territoire, en identifiant notamment les logements vacants.

Au niveau national, la lutte contre la vacance s'est historiquement appuyée sur des outils coercitifs (taxe sur la vacance, réquisition, ...) dont l'action nécessite d'être soutenue par des dispositifs et programmes locaux. Ces actions devront d'appuyer sur un travail de repérage permettant de définir les raisons de la vacance induisant des accompagnements particuliers.

De nombreux retours d'expérience existent et mentionnent le besoin d'outils d'accompagnement et de communication permettant de mettre en exergue, auprès des propriétaires, les solutions existantes et souvent méconnues.

Objectifs opérationnels :

La rénovation de logements vacants a pour principal objectif de réduire la demande de logement neuf, de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, de redynamiser les centres-bourg et d'être en capacité de proposer une large offre de logements (notamment en lien avec l'action « Faciliter la formation et attirer des artisans qualifiés »).

Les principales actions à mettre en œuvre sont :

- Identifier et cartographier les logements vacants et leur potentiel de location ;
- Identifier et contacter les propriétaires ;
- Réaliser une étude personnalisée des solutions, financements, accompagnements disponibles ;
- Prendre les mesures adaptées en adéquation avec le Plan national de lutte contre les logements vacants et l'outil « Zéro logements Vacants ».

Ce travail peut être mené de manière expérimentale sur une première commune de façon à tester le dispositif et de mieux cerner les méthodes optimales d'accompagnement sur le plan technique et financier.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Propriétaires de logements vacants

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Communes, Pays HLV, Département, ANAH, OPAH

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Opérations de communication et d'accompagnement : 1000€/an

Investissement : Aide au financement des études de travaux : 3000€/an

- Dispositif « Zéro Logements Vacants », ANAH : jusqu'à 80% des travaux
 - Guichet Rénov'
 - Coup de Pouce « Rénovation maison individuelle »
 - CEE

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de rénovations de logements vacants
- Nombre de propriétaires contactés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2025** :
 - Identification et caractérisation des logements vacants à l'échelle d'une commune
 - Mise en relation avec les dispositifs et soutiens existants
 - Contact et accompagnement des propriétaires
- **2026** :
 - Premières rénovations
- **2027** :
 - Déploiement plus large du dispositif

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●○

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

**Axe 1 : Faire de la sobriété
une priorité transversale**

Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires

--- ACTION ---

Créer de nouveaux aménagements cyclables et encourager la pratique du vélo



Priorité de l'action : ●●●●○

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Les transports routiers constituent le premier poste de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. Le secteur est aussi un important émetteur de polluants atmosphériques (principalement d'oxyde d'azote, de particules fines et de composés organiques volatils). Confrontés à une offre faible de transports en commun et de mobilité douce, les habitants sont souvent tributaires de la voiture dans un territoire où l'habitat et les services sont dispersés.

Faute de conditions adaptées, la pratique du vélo reste fortement limitée aux loisirs avec une infrastructure dédiée : la voie verte, qui pourrait toutefois devenir une voie de communication pour les besoins quotidiens. Une prolongation de la voie verte entre Bédarieux et Lunas, projet lauréat du budget participatif du Département de l'Hérault en 2020, est à l'étude.

Par ailleurs, la pratique du vélo dans le cadre des déplacements quotidiens reste majoritairement cantonnée aux vallées du territoire en l'absence de dénivelé important. Cependant, le développement des vélos électriques peut permettre de résoudre partiellement ce problème en facilitant la pratique. Un constat très bénéfique car ouvrant la pratique du vélo à un large panel de personnes ayant abandonné cette activité. Aussi, la mise en place d'équipements dédiés au vélo couplé à un recours général au vélo électrique se traduit par une meilleure accessibilité au sport.

Agir sur le secteur des transports en limitant le recours aux motorisations thermiques se traduit donc par une diminution drastique des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique tout en apportant de réels bénéfices sanitaires en améliorant la qualité de l'air et en favorisant la pratique d'une activité sportive. Un constat similaire pour l'ensemble des actions de l'enjeu 3 de l'axe 1 « Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires ».

Objectifs opérationnels :

L'émergence d'une véritable pratique cyclable nécessitera de :

- Développer **le réseau de pistes** et équipements destinés aux cyclistes (extension voie verte, aménagement en entreprise, entrées de villages...) :
 - Définir et réaliser un réseau cyclable sécurisé, roulant, confortable, lisible (signalétique), et continu desservant des zones de consommation et les centre-village ;
 - Suivre et mettre en œuvre le projet de liaison cyclable en « chaucidou » Bédarieux-Lunas ;

<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des animations et dispositifs de communication autour de la voie verte (expositions, informations environnement...); - Etudier l'aménagement de la voie verte pour améliorer sa capacité de desserte locale au niveau des villages. <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et préciser la subvention pour l'achat de vélos électriques. En 2020, Grand Orb a traité 71 dossiers d'aide à l'acquisition pour un total d'un peu plus de 10 000€; • Expérimenter un système de vélos en libre-service, notamment à la gare routière et ferroviaire (potentiellement sur la base de la flotte existante); • Inciter et soutenir le développement et la sécurisation des équipements de stationnement, en particuliers à la gare et aux autres lieux de multimodalité ou de destination cyclable; • Définir une stratégie d'animation et de sensibilisation des différents acteurs/publics. Ce volet vise notamment à faire émerger un tissu associatif et économique dynamique, par le développement d'ateliers d'autoréparations, la valorisation des vélos récupérés, l'apprentissage du vélo dans les écoles... <p>Par ailleurs, la qualité des espaces publics et des cheminements piétons est un enjeu primordial dans le choix du mode de déplacement, notamment en ville. Le développement d'un réseau de pédibus, ou d'autres alternatives, peuvent représenter de nouvelles pistes.</p>
--

Public cible :**Pilotage Grand Orb :**

Habitants, entreprises, scolaires et touristes	Chargé.e de mission mobilité – Chargé.e de mission PCAET
--	--

Partenaires :

Municipalités, Département de l'Hérault (voirie départementale et voie verte), Région, Velociutat

Budget :**Financements possibles**

<p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation ateliers vélo : 2 animations par an : 1000€ <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subvention acquisition VAE : 12 000 €/an • Stationnement : 500€ par arceau x4 = 2000€ pendant 3 ans • Selon projet : Extension de voie verte : 300€/m - Itinéraire cyclable : 200€/m - Signalétique : 200€/panneau - Chaucidou : 20€/m 	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement Département/Région/État (fond mobilité active)
--	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mètres de voie verte supplémentaires - Longueur du réseau de pistes cyclables - Nombre de places de stationnement vélo sécurisées - Nombre de vélos en location libre-service - Nombre de subventions vélo accordées
--

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022**
 - Étude schéma cyclable et mesure des besoins en termes d'équipements
 - Poursuite de l'aide à l'acquisition d'un VAE
 - Organisation d'animations autour du vélo
 - Suivi du projet de liaison Bédarieux - Lunas
- **2023**
 - Précision des projets souhaités
 - Expérimentation des vélos en libre-service
 - Mise en place de nouveaux équipements destinés à la pratique du vélo
 - Poursuite de l'aide à l'acquisition d'un VAE
 - Organisation d'évènements d'animation vélo
- **2024 :**
 - Lancement des projets
 - Pérennisation des dispositifs appréciés et pertinents

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ● ● ● ●

Amélioration de la qualité de l'air : ● ● ● ● ●

Sobriété et efficacité énergétique : ● ● ● ● ●

Protection des ressources naturelles : ● ● ○ ○ ○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires
---	---

--- ACTION ---

Elargir la flotte et les équipements destinés aux véhicules bas-carbone

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Critiqués pour leur manque de fiabilité et de pertinence (autonomie, recharge...), mais surtout leur coût, les véhicules électriques sont très à la marge en milieu rural et la mobilité reste majoritairement thermique sur le territoire. Quelques véhicules électriques équipent les flottes des collectivités. A l'automne 2021, il y a 5 bornes de recharge sur Grand Orb (majoritairement de faible puissance – environ 3h par recharge). Ces constats n'encouragent pas le passage à la voiture électrique et rentrent en dissonance avec le développement des aides et les besoins nouveaux des habitants.

Par ailleurs, les véhicules électriques peuvent aussi représenter un dispositif de stockage une fois largement implantés. Au vu de l'évolution du secteur et des nouvelles réglementations limitant largement les motorisations thermiques dans les prochaines années, il apparaît pertinent de réfléchir à l'implantation de bornes de recharge inversée, dispositifs soutenus par la Région Occitanie.

D'autres type de motorisation se développent et sont nécessaires à considérer. Des réflexions doivent être engagées pour mesurer leur pertinence sur le territoire et pour tous les types de transports, notamment dans une logique de diversification permettant de ne pas dépendre d'une seule source d'énergie.

Objectifs opérationnels :

- **Inciter, voire cofinancer, l'installation de nouvelles bornes de recharge** électrique sur les communes et dans les entreprises (supermarchés, zones d'activité), possiblement en recharge inversée ;
- **Étudier le besoin du développement d'une offre hydrogène** sur le territoire ;
- **Mesurer le potentiel de production de biogaz** localement – en lien avec le service déchets (cf action « Étudier la diversification des moyens de production d'énergie renouvelable ») ;
- **Communiquer sur les dispositifs facilitant l'acquisition d'un véhicule électrique.** Avec le développement d'un réseau de bornes, le territoire gagne en attractivité et les habitants pourront être informés des possibilités qui leur sont offertes ;
- **S'intégrer dans les systèmes d'achat groupés** proposés par les différentes structures.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Particuliers, collectivités, entreprises

Chargé.e de mission mobilité

Partenaires :

PNR HL, Pays HLV, Hérault Énergie, Région Occitanie, Municipalités

Budget :

Financements possibles :

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services**Investissement** :

- Aide à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques : 12 000€/an

- Région Occitanie : Flexitanie (financement du surcoût des bornes à double flux – environ 3000€/borne)

- ADEME : Aide à la réalisation des études « Mobilité durable », AAP IRVE

- Département de l'Hérault : Groupement d'achat voiture électrique (cf Sonia GAILLARD), financement des travaux pour l'installation d'une borne à hauteur de 20% (cf Simon Corbin)

- Cofinancement collectivités / entreprises

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de bornes de recharge électriques sur le territoire
- Nombre de véhicules électriques immatriculés en Grand Orb

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2024** :
 - Définition des besoins par la rencontre des communes et des professionnels
- **2024 à 2027** :
 - Elargissement des flottes des collectivités
 - Incitation à l'installation de nouvelles bornes
 - Communication des dispositifs d'aide à la conversion
- **2024 / 2025** :
 - Etude des potentiels gaz et hydrogène identifiés par la Région Occitanie

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●●●

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Amélioration de la qualité de l'air : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires
---	---

--- ACTION ---

Participer à l'optimisation de l'offre de transport en commun
--



Priorité de l'action : ●●●●●

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

La réduction de l'autosolisme passe par une optimisation des offres et solutions de transport en commun (ligne de bus, de train et covoiturage) tant dans les infrastructures (pôles d'échanges multimodaux), que dans les usages (solutions de location, cadencements...).

Le développement de cette offre a donc un bénéfice environnemental majeur mais aussi social en permettant à tout un chacun de se déplacer sur le territoire, comme d'en sortir. Par ailleurs, les différentes solutions de transport, doivent, dans la mesure du possible, être complémentaires. Le PAYS HLV mène une étude en collaboration avec Grand Orb visant à harmoniser les horaires de bus et de train. Les nouveaux projets devront être développés dans la considération profonde des besoins réels des habitants (horaires, régularité, lieux d'arrêts et d'intérêts...), aussi bien des travailleurs que des autres publics tout aussi concernés par la problématique des transports.

Le développement de nouvelles solutions de transports est donc primordial et doit répondre aux besoins réels des habitants du territoire. Néanmoins, des offres déjà existantes, comme le train, doivent être maintenues, développées et optimisées, car permettent de répondre efficacement et rapidement aux enjeux énergétiques et climatiques en s'appuyant sur des infrastructures déjà présentes. Par ailleurs, de nouveaux horaires de train ont récemment été ajoutés pour élargir les possibilités de transport.

D'autres projets, à caractère expérimentaux pourraient être accueillis sur le territoire de la communauté de communes. Au regard des objectifs régionaux relatifs à la mobilité autonome, Grand Orb pourrait se placer, selon les opportunités et la dynamique locale, en tant que territoire expérimental en milieu rural et semi-urbain de ces véhicules.

Objectifs opérationnels :

Plusieurs projets pourront émerger de cette action :

- Finaliser le réseau de pôles d'échange multimodaux ;
- Finaliser les travaux d'harmonisation des horaires de train et de bus ;
- Développer le transport à la demande (notamment sur la base du retour d'expérience de Lamalou-les-Bains) ;
- Etudier la mise en place d'une solution de mobilité régulière (type navette électrique) ;

- Étudier l'opportunité d'ouvrir les flottes des collectivités et des entreprises à l'auto-partage (lorsque inutilisées). Le PNR HL met à disposition un véhicule sur Ouicar pour 15 € par jour (les réservations sont prioritaires sur l'usage par les services).

Public cible : Pilotage Grand Orb :

Particuliers, entreprises

Chargé.e de mission PCAET - Chargé.e de mission mobilité

Partenaires :

Pays HLV, PNR HL, Région Occitanie, Jacky TELLO (Comité de défense de la ligne Béziers-Neussargues), plateformes d'autopartage (OuiCar...)

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement :

Stage étude des flux de mobilité : 4000€

Investissement :

Ouvrir les flottes communales à la location : aucun coût

- ADEME : Aide aux études « Mobilité durable » (jusqu'à 70% du montant)

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs selon projets :

- Nombre de pôles multimodaux
- Évolution du nombre d'utilisateurs des transports en commun
- Nombre de véhicules en autopartage
- Nombre de locations, nombre de jours de location

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022 :**
 - Finaliser l'harmonisation des horaires de train et de bus
 - Poursuivre les travaux de développement de la ligne de train
 - Recrutement d'un stagiaire pour l'étude des flux de mobilité
- **2023 :**
 - Expérimenter la mise à disposition des véhicules des collectivités en autopartage
 - Analyser les projets d'amélioration de l'offre de mobilité
- **2024/2025 :**
 - Mise en œuvre des projets retenus

Moyens humains




Moyens financiers



Réduction des GES : 

Sobriété et efficacité énergétique : 

Amélioration de la
qualité de l'air : 

Protection des ressources
naturelles : 

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 1 : Faire de la sobriété une priorité transversale	Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires
---	---

--- ACTION ---

Etudier et soutenir des solutions favorisant la démobilité

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Plus de 80 % des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture sur le territoire. De nombreux habitants se rendent quotidiennement dans les centres urbains proches (Clermont-l'Hérault, Béziers, Montpellier). Afin de réduire ces déplacements quotidiens, le télétravail ainsi que des espaces de coworking représentent une solution de démobilité, en réduisant les temps et coûts de déplacement. Des espaces de coworking proposant une palette complète de services (accès à internet, imprimantes, cafétéria, réception courrier, salles de réunion, cours de sport...) répondraient favorablement à l'attractivité du territoire pour les entreprises tout en offrant un espace convivial pour les travailleurs.

Un projet de ce type serait totalement pertinent sur Grand Orb et a fait l'objet de discussions récentes. Bénéficiant d'une dynamique intéressante, le service économie et environnement tendent à travailler de pair pour la construction d'un tel projet.

Objectifs opérationnels :

Il conviendra donc de définir mutuellement le projet en collaboration étroite avec le service économie pour permettre de :

- Identifier un lieu permettant d'accueillir un espace de coworking ;
- Créer un espace ayant des avantages sociaux, économiques et environnementaux avérés ;
- Identifier des entreprises pouvant aider à la mise en place de cet espace ;
- Mieux connaître le besoin des travailleurs ;
- Communiquer sur cette nouvelle offre et ses bénéfices ;
- Promouvoir l'attractivité du territoire pour les entrepreneurs en offrant un service complet ;
- Relier cette offre aux services de transport alternatifs, notamment développés au travers du Plan Climat.

Un tel projet pourrait être relié à différentes initiatives, comme la création d'un FabLab ou la mise en place de formations, qui permettraient de développer des projets communs et favoriser une dynamique innovante sur Grand Orb.

Egalement, il convient de valoriser la mise en place du télétravail volontaire lorsque les missions et l'entreprise sont adaptées à ce modèle. Pour ce faire, des retours d'expérience et des initiatives innovantes pourront être communiqués (cf action : « Inciter et accompagner les acteurs économiques à s'engager dans des dispositifs d'exemplarité environnementale »).

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Entreprises, travailleurs et collectivités	Chargé.e de mission PCAET – Service économie
--	--

Partenaires :

Pépinière d'entreprise l'Agora, Département de l'Hérault, Région Occitanie, CCI, CAPEB, associations, entreprises, Club des ambassadeurs
--

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services</p> <p>Investissement : 137 000€ budgétisés (devraient être engagés dans d'autres plans et programmes)</p>	<p>- Région Occitanie : 25% du coût des travaux et 50% du coût du mobilier</p> <p>- Nouveaux financements attendus</p>
--	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Surface dédiée à un espace de coworking - Nombre d'utilisateurs - Nombre d'entreprises favorisant le télétravail
--

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Développer la collaboration interservices autour du projet - Communiquer autour des leviers de démobilité en entreprise • 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Définition des modalités de mise en œuvre d'une solution pratique - Recherche de financements et de partenaires
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●●●

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Amélioration de la qualité de l'air : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

**Axe 1 : Faire de la sobriété
une priorité transversale**

Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adaptées aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires

--- ACTION ---

Mettre en place le Rezo Pouce et son extension Rezo Pouce Pro

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

En France, environ un quart des adultes sont inscrits sur BlaBlaCar, et l'âge moyen est en hausse, avec autant d'hommes que de femmes. Avec les années, l'appréhension de monter dans la voiture d'un inconnu diminue mais peut persister.

Le Rezo Pouce est en cours de déploiement sur le territoire de Grand Orb et propose une solution sécurisée à l'échelle locale favorisant le recours au covoiturage. Plus de 100 « arrêts sur le pouce » sont disposés en Grand Orb et le lancement fait à la rentrée 2021 a connu un franc succès salué par les organisateurs.

Au vu de ces résultats encourageants et au regard des pratiques et des demandes de covoiturage déjà en place dans les entreprises, un élargissement au Rezo Pouce Pro semble tout à fait opportun à l'échelle des zones d'activités.

La pratique du covoiturage en entreprise est un atout notable car permettant une éligibilité au forfait mobilité durable tout en améliorant le pouvoir d'achat des usagers (en moyenne 2000€/an pour un trajet de 30km entre le lieu de travail et de résidence). Autrement, les entreprises s'intégrant dans le dispositif de Rezo Pouce Pro bénéficient d'un accompagnement par la structure (formations, supports d'information, webinaires, mise en réseau, animations) et d'outils de suivi précis (application, plateforme de gestion, données d'utilisation), mais aussi d'une éligibilité à certaines aides.

Objectifs opérationnels :

Pour accompagner la mise en place du Rezo Pouce :

- Sensibiliser les écoles, les associations d'activités extrascolaires pour développer le covoiturage (inciter à la mise en relation) ;
- Poursuivre la communication auprès des habitants.

Pour développer le Rezo Pouce Pro :

- Contacter les entreprises pour définir les modalités de mise en œuvre du projet ;
- Mise en relation avec Rezo Pouce Pro ;
- Accompagnement et collaboration jusqu'à la prise en charge totale du projet.

Enfin, les initiatives facilitant le recours aux transports alternatifs à la voiture individuelle doivent être valorisées et développées (ex : Titre-Mobilité), notamment éligibles si la structure fournie au moins un des biens et services de mobilité durable.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants, entreprises et élus	Chargé.e de projet Rezo Pouce
--------------------------------	-------------------------------

Partenaires :

Rezo Pouce, Département de l’Hérault, Municipalités, entreprises, relais locaux

Budget :

Financements possibles :

<p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rezo pouce : adhésion et communication : 6000€ <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animations : Pris en charge par le Département actuellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Département de l’Hérault - Forfait mobilité durable (pour les entreprises – Loi LOM)
--	---

Indicateurs de suivi et d’évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d’adhérents à Rezo Pouce - Nombre d’entreprises concernées par le déploiement du Rezo Pouce Pro - Nombre de kilomètres réalisés (en attente d’une mise à disposition des données) - Gaz à effet de serre évités (TCO2e) (en attente d’une mise à disposition des données)

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<p>Tout au long du projet : Animation et communication autour du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Second semestre 2021 <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de Rezo Pouce - Perfectionnement du réseau • Premier semestre 2022 <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de préparation au lancement du Rezo Pro - Identification des participants à l’expérimentation Rezo Pouce Pro - Modalités de mise en place du dispositif - Premiers retours d’expérience • Second semestre 2022 <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l’expérimentation du Rezo Pouce Pro
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●●●

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Amélioration de la qualité de l’air : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe 2

Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain

► **Domaines abordés** : Livraison d'énergie locale, émissions de GES, réseaux, production d'énergie renouvelable ◀



Descriptif de l'axe :

Grand Orb est un territoire déjà largement producteur d'énergie renouvelable grâce à une pluralité d'installations permettant de couvrir 60% des besoins énergétiques locaux. Bien que bénéficiant d'une géographie très bénéfique aux installations de dimension industrielle il est désormais pertinent d'assurer la préservation des ressources environnementales et paysagères en investissant largement les **surfaces artificialisées et dégradées**. Cette logique s'accompagne d'une optimisation des moyens de production existants et d'une diversification des solutions pour une valorisation des ressources renouvelables disponibles localement. Accompagné d'une politique de sobriété générale, il est envisagé de devenir « **Territoire à Energie POSitive** » à l'**horizon 2030**.

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain	Enjeu 1 : Stimuler l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable
--	---

--- ACTION ---

Identifier et valoriser le potentiel solaire en toiture

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Les opportunités de parcs solaires au sol sont très suivies par les opérateurs et les communes sont régulièrement démarchées. Sur Grand Orb, de nombreux projets sont en cours et le territoire peut d'ores et déjà être considéré comme central dans la production d'énergie renouvelable, notamment photovoltaïque. Ce constat, couplé au souhait partagé de préserver la qualité paysagère du territoire, nous amène à diriger les projets de production d'énergie d'origine solaire vers les zones artificialisées et dégradées.

Le développement du photovoltaïque en toiture est aujourd'hui complètement tributaire de la volonté du propriétaire de chaque bâtiment et reste marginal malgré un potentiel important. Avec un contexte national très favorable à l'équipement des surfaces déjà artificialisées (facilitation des procédures, élargissement des seuils), le PCAET est l'occasion d'inciter davantage de propriétaires et d'entreprises à s'équiper en installations photovoltaïques et thermiques.

Le PAYS HLV, en partenariat avec le PNR du Haut-Languedoc est en cours de déploiement d'un cadastre solaire qui devrait être disponible dès 2022. Il intégrera notamment des aspects paysagers et sera un outil central dans le développement du photovoltaïque en toiture.

La protection des profils paysagers emblématiques des hauts cantons est un aspect primordial qui fait notamment l'objet d'une mobilisation des Architectes des Bâtiments de France.

Objectifs opérationnels :

Pour stimuler la réalisation d'installations solaires, il est prévu de :

- **Relayer la communication autour du cadastre solaire** afin d'informer sur le potentiel des toitures en termes de production d'énergie, de coûts et de gains tout en valorisant les installateurs sérieux ;
- **Mobiliser les entreprises**, propriétaires de larges surfaces idéales pour le développement photovoltaïque ;
- **Identifier des projets photovoltaïques** sur le patrimoine public et privé en lien étroit avec Energie Citoyenne 34;
- **Diriger et accompagner les habitants** dans l'élaboration de leur projet photovoltaïque.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants, entreprises, municipalités

Chargé.e de mission PCAET – Service économie

Partenaires :

Pays HLV, PNR HL, opérateurs, Energie partagée 34, Municipalités, ABF

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services
Investissement : /

- Prime à l'autoconsommation
 - Tarif d'achat subventionné
 - Réduction de la TVA

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Évolution de la puissance photovoltaïque installée (Mwc)
- Nombre d'installations
- Surface équipée
- Nombre de propriétaires / de professionnels contactés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2021/2022** :
 - Participer à l'élaboration du cadastre solaire
 - Relayer et communiquer autour du dispositif
 - Collaboration avec les opérateurs et Energie Citoyenne 34
 - Définition des modalités de production (toiture, ombrières, groupements de commande...)
 - Information des entreprises sur les opportunités d'équipement
- **2023** :
 - Lancement des projets et relais d'informations réglementaires et techniques

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain
--

Enjeu 1 : Stimuler l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable

--- ACTION ---

Développer de nouveaux projets photovoltaïques sur le patrimoine de l'intercommunalité

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Avec des bâtiments existants et mobilisables pour l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable, notamment photovoltaïques, il semble primordial de capter ce potentiel. La communauté de communes dispose déjà d'une expérience dans le montage de ce type de projets avec deux toitures équipées que sont les entrepôts de Grand Orb Environnement à La-Tour-sur-Orb et la salle polyvalente du Pradal.

Accentuer cet effort de production permettra à la collectivité de confirmer et partager son expérience auprès d'autres propriétaires, notamment les municipalités et ainsi favoriser l'essaimage de ce type de projets en zone déjà artificialisée (cf action « Identifier et valoriser le potentiel solaire en toiture »).

Objectifs opérationnels :

Afin de s'intégrer dans une réelle dynamique de développement il est prévu de :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Lancer le développement d'un premier projet photovoltaïque dès 2022/2023 ; • Mettre en œuvre un nouveau projet à l'horizon 2025/2026. |
|--|

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Communauté de communes Grand Orb

Chargé.e de mission PCAET – Service équipements mutualisés
--

Partenaires :

Pays HLV, PNR HL, opérateurs, Energie partagée 34, Municipalités
--

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services Investissement : Pour deux projets photovoltaïques en toiture de 300m ² : 120 000€ x 2 soit 240 000€	- Prime à l'autoconsommation - Tarif d'achat subventionné
---	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Évolution de la puissance photovoltaïque installée (Mwc) - Surface équipée - Production d'électricité (Mwh)

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Lancement des réflexions autour du projet et propositions de lieux - Réalisation des études techniques et concertation - Mise en œuvre et concrétisation du projet • 2025/2026 : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du projet

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain	Enjeu 1 : Stimuler l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable
--	---

--- ACTION ---

Étudier la diversification des moyens de production d'énergie renouvelable

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le potentiel éolien est presque entièrement exploité sur le territoire et son développement s'oppose aux enjeux de protection des paysages et de l'environnement. Le potentiel supplémentaire concerne avant tout le repowering des parcs existants. La production photovoltaïque connaît quant à elle une forte croissance et devrait se développer sur des surfaces artificialisées et dégradées.

Toutefois, Grand Orb souhaite développer ses capacités de production d'énergies renouvelables et notamment à l'échelle locale. Malgré la stabilité et la fiabilité de ce type d'énergie il apparaît important de ne pas dépendre d'une seule ressource en diversifiant les moyens de production. De fait, différents potentiels sont à considérer :

- **la géothermie** : Avec un gisement existant sur le territoire (tout particulièrement dans la vallée de l'Orb, de Bédarieux à Lamalou-les-Bains), la géothermie reste intéressante, notamment car elle permet de répondre au besoin de chauffe en hiver et de refroidissement en été. Le potentiel identifié reste adapté à des projets de grande envergure.
- **la méthanisation** : Le PNR a récemment réalisé une étude du potentiel de méthanisation. Compte tenu du type d'exploitations agricoles sur le territoire, il ressort peu de possibilité et un équilibre économique difficile à trouver. Toutefois, une micro-installation pourrait trouver un écho en Grand Orb si un montage financier fiable est possible. Ce type de projet devra tenir compte de ses impacts environnementaux et des influences sur la qualité de vie des habitants (nuisances olfactives, auditives et visuelles).
- **le bois énergie** : La filière bois est une filière importante sur le Haut-Languedoc, mais la ressource est parfois difficilement accessible car peu exploitable et valorisable (forêt méditerranéenne et parcelles privées discontinues). On recense toutefois des forêts domaniales, sur les communes de Complong, Avène, Joncels, Ceilhes-et-Rocozels et Lunas couplées à des territoires limitrophes à Grand Orb qui disposent de filières sylvicoles très productives. Par ailleurs, le PNR a élaboré une Charte forestière et un projet de chaufferie est en cours sur la commune de Lunas.

A la suite des concertations il a été identifié que la création d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière, regroupant les propriétaires forestiers, est une opportunité pour valoriser le bois de châtaignier. Les châtaigneraies du territoire dépérissent et gagneraient à être exploitées sous peu. Malgré sa qualité comme bois d'œuvre, le châtaignier du territoire est affecté par la roulure, et ne peut être valorisé qu'en énergie. Ce regroupement permettrait une activité plus rentable, notamment par la cohérence des chemins de desserte, la coordination par zone et la mutualisation.

Objectifs opérationnels :

- **Méthanisation** : Poursuivre l'étude des potentiels et réaliser une veille des projets de petite dimension pouvant correspondre aux caractéristiques de Grand Orb ;
- **Géothermie** : Etudier le coût et les avantages de la géothermie pour viser une étude systématique sur les projets de rénovation et de création de grande ampleur, notamment publics ;
- **Bois-énergie** : Suivre et accompagner le projet en cours sur la commune de Lunas pour une potentielle mise en place sur d'autres territoires ;
- Initier la création d'un groupement de forestiers pour l'exploitation du châtaignier.

Public cible :**Pilotage Grand Orb :**

Agriculteurs, propriétaires forestiers, communes, professionnels

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Jean-Michel DORAZIO (CRPF), Hérault énergie, ADEME, PNR HL, PAYS HLV, Association Réfléchir et Agir, BRGM

Budget :**Financements possibles**

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services

Investissement :

Etude géothermique intercommunale : 20 000€
Etude de d'opportunité bois-énergie : Pris en charge par Hérault énergie

- ADEME (Fond Chaleur + méthanisation) : subvention aux études de faisabilité
- Fondation de France (soutien des projets bois-énergie)
- Plan de relance (aide combustible bois en chaufferie)
- Hérault Energie

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Production d'énergie renouvelable par secteur sur le territoire
- Nombre de foyers raccordés à un système de production local, par type
- Nombre de projets lancés/réalisés

Selon projet :

- Quantité de bois valorisé sur le territoire
- Quantité de déchets valorisés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **Au fil de l'eau :**
 - Proposer, pour les projets en zone d'intérêt, l'étude du potentiel géothermique
 - Suivre l'évolution des technologies de méthanisation de très petite dimension
 - Si retour d'expérience concluant, favoriser la mise en place de réseau de chaleur sur d'autres communes du territoire

- **2021/2022 :**
 - Accompagner et suivre le projet de chaufferie bois sur la commune de Lunas
- **2022/2023 :**
 - Initier les réflexions avec le PAYS HLV pour la création d'une association des propriétaires forestiers
 - Réaliser une veille des projets chaufferie-bois à proximité
 - Poursuivre l'accompagnement et le suivi du projet de chaufferie à Lunas

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●●○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●○

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain
--

Enjeu 2 : Améliorer l'appropriation locale des projets d'énergie renouvelable
--

--- ACTION ---

Proposer des temps de formation aux élus locaux

 Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le territoire est particulièrement bénéfique pour la production d'énergie renouvelable et sollicité par les opérateurs conventionnels. Durant la concertation, plusieurs élus municipaux ont partagé le constat d'un manque de connaissances techniques pour analyser correctement les projets et les solutions qui leurs sont proposées. De fait, il est nécessaire que les acteurs des territoires locaux soient en capacité de mieux appréhender les projets sur leur commune.

Il est donc préconisé d'accentuer le partage d'expérience et le recours à différentes structures pour mieux cerner les modalités de mise en œuvre des projets comme les récentes évolutions techniques et réglementaires. Ces connaissances peuvent permettre d'optimiser les retombées financières des projets, minimiser leur impact environnemental et paysager tout en favorisant leur acceptation locale. Par ailleurs, la formation peut amener les élus locaux à engager eux-mêmes des projets sur leur territoire.

Objectifs opérationnels :

Pour une information rapide et fiable des municipalités :

- Proposer régulièrement des formations thématiques ;
- Organiser des visites d'installations de production d'énergie renouvelable ;
- Etre un relais central des communes pour l'information sur les projets énergétiques ;
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur projet.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Élus locaux

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

PNR HL, EC'LR, CPIE HL, PAYS HLV

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services</p> <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation CPIE x2 : 1200€ • Accompagnement EC'LR : Pris en charge par la Région Occitanie et l'ADEME • Formations projets énergétiques : Pris en charge par la PNR HL 	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Région Occitanie - PNRHL
---	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations réalisées - Nombre de participants - Nombre de projets accompagnés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • Au fil de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les municipalités dans l'élaboration de leur projet - Poursuivre l'organisation régulière de formations • 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir sur Grand Orb une formation proposée par le PNR • 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un second temps de formation - Initier le relais d'informations à destination des municipalités
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain	Enjeu 2 : Améliorer l'appropriation locale des projets d'énergie renouvelable
--	--

--- ACTION ---

Impliquer les citoyens dans les projets de production d'énergie renouvelable

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Les grands projets éoliens et photovoltaïques ont été, jusqu'à présent, portés par des entreprises spécialisées. Dans le souci d'améliorer l'acceptation des projets, encourager la gouvernance locale, et optimiser les retombées financières locales, l'intercommunalité souhaite favoriser l'émergence de projets, partiellement ou entièrement, citoyens. Aussi, ce type de projet bénéficie d'un soutien de plus en plus palpable, notamment au regard de la loi Climat et Résilience d'août 2021.

Energies citoyennes 34 est une société coopérative basée à Bédarieux qui développe des projets d'énergie renouvelable financés directement par les citoyens. Grand Orb en est notamment sociétaire à hauteur de 40 actions (2000€). Cette structure participative est un acteur privilégié pour le développement de projets car rapproche l'énergie d'une notion de bien commun et représente un intermédiaire entre administrations et citoyens.

Un premier projet est actuellement mené sur le dojo de Bédarieux et, à l'image de ce site, l'association est en capacité d'équiper de petites surfaces, souvent délaissées par les opérateurs traditionnels. Suite aux travaux de concertation, il apparaît que plusieurs communes, citoyens et professionnels souhaitent équiper des toitures relativement modestes. Pour ce type de travaux, un dispositif de « grappe » peut-être imaginé, permettant de réaliser un groupement de commande et bénéficier de tarifs plus avantageux.

Par ailleurs, les opérateurs conventionnels peuvent s'intégrer dans ce type de projets en tant que soutien technique. Aussi, les opérateurs ouvrent désormais le capital et la gouvernance aux citoyens, des initiatives qu'il convient, lorsqu'opportun, d'encourager.

Objectifs opérationnels :

Plusieurs objectifs ont été identifiés comme pertinents au regard de la transition énergétique, de l'intérêt grandissant pour les projets citoyens et des besoins d'Energies Citoyennes 34:

- Un **accompagnement** d'Energies Citoyennes pour lever des fonds ;
- La réalisation d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt** pour l'équipement de toitures ;
- Une incitation des développeurs de projets à l'ouverture du capital et de la gouvernance aux acteurs locaux et citoyens ;
- L'éventuelle mise en place d'aides pour le **financement des projets citoyens**.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants, élus, propriétaires	Chargé.e de mission PCAET
--------------------------------	---------------------------

Partenaires :

Énergie citoyenne, opérateurs, municipalités, habitants, professionnels, banques
--

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide à la communication autour des projets : 500€ <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien des projets photovoltaïques citoyens selon leurs caractéristiques : 20 000€ (sur la base de 500€ financés par Kwc pour 200m2/40kwc pendant 2 ans) = 40 000€ Investissement dans Energies Citoyennes 34 : 8000€ 	<ul style="list-style-type: none"> Région (qui double le montant de la participation citoyenne)
---	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la production d'énergie renouvelable (intégrant ou non des citoyens) Nombre de projets projetés / réalisés Nombre de citoyens investis Nombre de propriétaires sollicités

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> 2022 à 2024 : <ul style="list-style-type: none"> Suivi du premier projet d'Énergie Citoyennes sur le dojo de Bédarieux Communication et définition des modalités de collaboration avec la structure Études et échanges autour d'une potentielle aide des projets d'énergie renouvelable Soutien à la communication et relais des projets 2025 : <ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un AMI pour la réalisation de projets photovoltaïques Contact des candidats et étude des dossiers Sélection des projets et études techniques 2024 / 2025 : <ul style="list-style-type: none"> Réalisation des projets
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ○ ○ ○ ○

Sobriété et efficacité énergétique : ● ● ● ● ●

Amélioration de la qualité de l'air : ● ○ ○ ○ ○

Protection des ressources naturelles : ● ● ● ● ●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 2 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain
--

Enjeu 2 : Améliorer l'appropriation locale des projets d'énergie renouvelable
--

--- ACTION ---



Recommandé par les citoyens concertés

Réduire les impacts environnementaux et paysagers des installations
--

Priorité de l'action : ●●●●●

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Certains parcs éoliens et photovoltaïques suscitent des critiques de la part des habitants comme des élus, le plus souvent pour des raisons environnementales et paysagères. Le territoire est déjà impacté par les installations de production et bénéficie de retours d'expérience intéressants (ex : expérimentation de détection des chiroptères autour des mâts éoliens sur la commune de Joncels). Se basant sur ce constat, les futurs projets devront présenter une considération décuplée des enjeux de covisibilité et de protection des ressources naturelles. Par ailleurs, l'éolien n'a pas vocation à se développer largement sur Grand Orb. L'augmentation de la production pour cette filière se traduit très majoritairement par le repowering des machines, procédé déjà en cours sur certains sites. Bénéfique pour les opérateurs, comme pour les porteurs de projets et les habitants, l'exemplarité des projets suscite l'acceptation des installations sous justification d'action environnementale. Cette meilleure prise en compte des ressources locales peut notamment passer par une implication des citoyens dans la gouvernance et le capital des projets (cf action « Impliquer les citoyens dans les projets photovoltaïques »).

Objectifs opérationnels :

La communauté de communes prévoit de :

- **Améliorer ses connaissances naturalistes et paysagères ;**
- Suivre le dispositif de protection des oiseaux et chauve-souris expérimenté sur la commune de Joncels ;
- Mettre en place des dispositifs locaux et ciblés de compensation carbone lorsque possible (Climat Local Occitanie) ;
- Identifier les zones prioritaires pour la mise en œuvre des dispositifs de compensation.
- Former les élus locaux à ces questions (cf action « Proposer des temps de formation aux élus locaux ») ;
- Accompagner des opérateurs pour assurer l'acceptabilité locale et l'exemplarité des projets ;

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Opérateurs

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

PNR, opérateurs, élus locaux, habitants, CEREMA, ABF

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Formation aux enjeux paysagers et environnementaux des projets énergétiques : 1600€ Investissement : /	/
--	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de projets accompagnés
- Nombre d'actions mise en place à la suite de l'accompagnement

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2023**
 - Étude et précision des connaissances et des enjeux paysagers et environnementaux
 - Accompagnement d'un premier projet
 - Retour d'expérience du dispositif expérimental à Joncels et d'autres solutions disponibles
- **2024**
 - Collaboration avec les services et structures naturalistes pour la définition des zones prioritaires pour la compensation

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ○ ○ ○ ○

Amélioration de la qualité de l'air : ● ○ ○ ○ ○

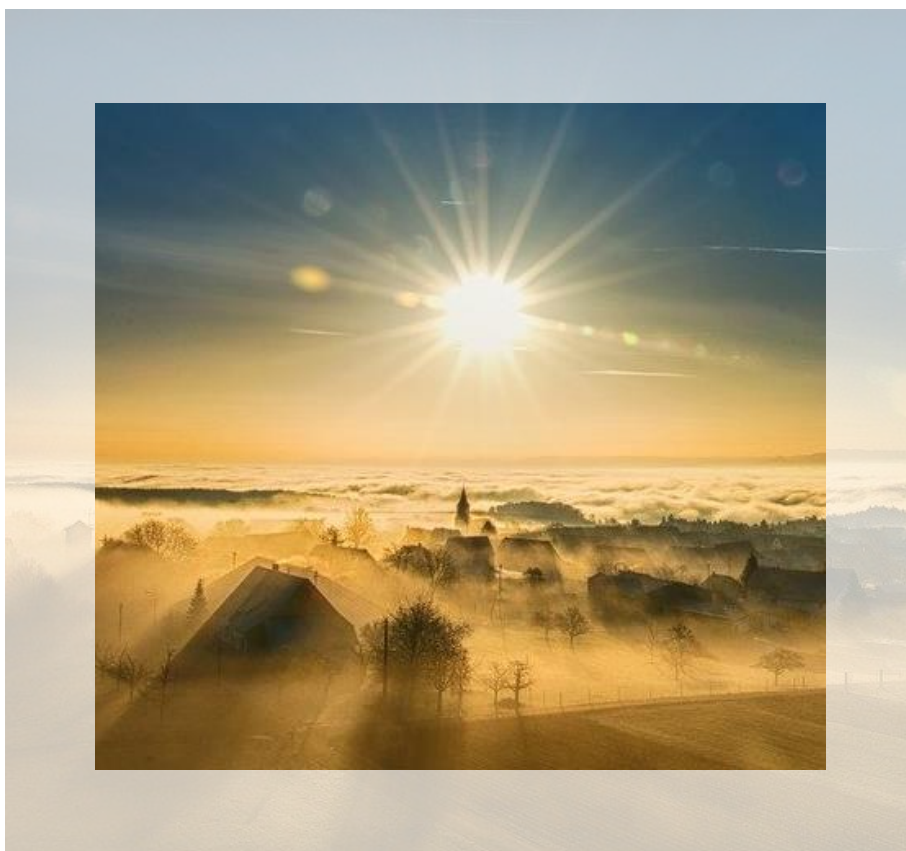
Sobriété et efficacité énergétique : ● ● ● ● ●

Protection des ressources naturelles : ● ● ● ● ●

Axe 3

Un territoire conscient des changements qui l'attendent

► **Domaines abordés** : Livraison d'énergie locale, productions biosourcées, stockage carbone, adaptation au changement climatique, production d'énergie renouvelable ◀



Descriptif de l'axe :

Placée au cœur des haut-cantons de l'Hérault, la communauté de communes Grand Orb est particulièrement **exposée à un risque de canicules et d'inondations**. Deux aspects à propos desquels il est nécessaire de développer une véritable résilience. La solution principale pour anticiper ces aléas est d'orienter l'aménagement du territoire pour réduire la vulnérabilité des habitants et de nos activités. Aussi, l'adaptation au changement climatique passe par la **protection des milieux naturels** et tout particulièrement de la **ressource en eau** dont dépendent de nombreux secteurs locaux. C'est notamment le cas du secteur agricole pour lequel il est nécessaire d'amorcer la transition valorisante, permettant de répondre à de nouveaux enjeux, notamment en termes de séquestration carbone et de productions éco-sourcées.

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource en eau

--- ACTION ---

Finaliser le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Grand Orb dispose d'ores et déjà de la compétence relative à l'assainissement non collectif. Concernant la compétence eau et assainissement, son transfert vers les intercommunalités est possible depuis 2019. La loi NOTRe prévoit notamment un transfert obligatoire au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Pour l'assainissement non collectif, de nombreuses installations sont contrôlées chaque années et la généralisation de ces contrôles est un aspect important permettant d'assurer un traitement correct de l'eau, évitant ainsi les pollutions que des équipements en mauvais état sont susceptibles d'engendrer.

Le service SPANC dispose d'un technicien pour la réalisation de ces contrôles mais nécessite un renforcement de son action, notamment pour l'identification des habitations équipées d'un système d'assainissement non collectif.

Objectifs opérationnels :

Dans le souhait de renforcer l'action de contrôle, différents objectifs sont à mentionner :

- Réaliser un état des lieux des assainissements non collectif ;
- Contrôler les installations identifiées ;
- Définir les opérations de mise en conformité des installations concernées.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Particuliers, municipalités

Chargé.e de mission SPANC

Partenaires :

Municipalités

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : - Stage/service civique création d'une base de données et soutien au contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs : 4000€ Investissement : /	/
---	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de communes ayant bénéficié d'un état des lieux - Nombre de dispositifs d'assainissement contrôlés
--

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Première réflexions avec le service SPANC/GEMAPI et le service urbanisme - Identification des besoins particuliers du service • À partir de 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un service civique / stage - Contrôle des dispositifs d'assainissement

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ○ ○ ○ ○

Amélioration de la qualité de l'air : ● ○ ○ ○ ○

Sobriété et efficacité énergétique : ● ○ ○ ○ ○

Protection des ressources naturelles : ● ● ● ● ●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource en eau

--- ACTION ---

Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l'échelle des impluviums

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Cette action se base sur un travail innovant de l'Association pour la Préservation de l'Impluvium des eaux d'Avène. Cette structure a été créée en mars 2021, à l'initiative de l'entreprise Pierre Fabre et de la Mairie d'Avène. Cette association a pour objectif de contribuer, avec les parties prenantes du territoire, à la préservation des zones d'écoulement des eaux pluviales alimentant les sources d'Avène.

L'association souhaite encourager des initiatives locales pour la préservation des ressources en eau par l'identification et le soutien d'actions environnementales et de sensibilisation, notamment, dans les domaines de la gestion durable des forêts, de l'agriculture responsable et de la préservation de la biodiversité.

Lors des concertations, l'action de l'association a été unanimement considérée comme pertinente sur le plan méthodologique et opérationnel car visant à identifier les besoins des acteurs aux pratiques potentiellement impactantes (forestiers, agriculteurs, tourisme...) pour définir des solutions adaptées et facilitantes.

Les premiers travaux conduits par l'association consisteront à :

- Réaliser des diagnostics forestiers pour la définition d'un catalogue de travaux sylvicoles ;
- Proposer des solutions mutualisées de gestion des effluents et des déchets agricoles ;
- Développer des projets de récupération des eaux de toitures ;
- Réfléchir au développement du sylvopastoralisme.

Au regard de la concordance entre les enjeux des collectivités et des professionnels autour de la ressource en eau, des complémentarités pourront être trouvées et l'essai de ce type d'actions pourra être envisagé. A savoir que l'intercommunalité n'est pas classée en zone vulnérable aux nitrates, ni en zone sensible à l'eutrophisation. Aussi, le territoire est couvert par les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Orb-Libron (environ 90%) et Hérault.

Objectifs opérationnels :

L'expérimentation proposée à Avène est innovante et se doit d'être valorisée. Par ailleurs, cela permet de disposer d'un retour d'expérience local qui, si positif, a tout intérêt à être suivi et

développer. Il s'agit donc de :

- Suivre l'action de l'association ;
- Bénéficier d'un retour d'expérience suite à la mise en place d'actions ;
- Perfectionner et essayer les projets vertueux.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Collectivités, agriculteurs, professionnels, habitants

Chargé.e de mission PCAET – Service Rivière

Partenaires :

Association de protection de l'impluvium d'Avène, Municipalités, Pierre Fabre, ONF, CRPF, PNRHL

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services
Investissement :
 Diagnostic forestiers : 2000€ (10 demi-journée) par an pendant 3 années = 6000€

/

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'actions menées
- Indicateurs à définir selon projets menés (quantité d'eau captée, quantité de déchets récoltés, surface forestière diagnostiquée)

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2023** :
 - Suivi des travaux de l'association
- **2024** :
 - Identification des sources de pollution et des acteurs concernés
 - Définitions des actions les plus pertinentes
 - Premières expérimentations

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource en eau

--- ACTION ---

Mettre en place des solutions accessibles pour limiter les déchets polluants, optimiser la gestion des espaces verts et favoriser l'usage des eaux de pluie

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Le réseau hydrographique de la communauté de communes se décompose en 5 bassins versants (l'Orb, La Mare, le Gravezon, Le Salagou et La Peyne) prenant en partie leur source en Grand Orb. De fait, nous bénéficions de cours d'eau de qualité bonne à excellente représentant une véritable ressource sur le plan économique et touristique mais aussi vecteur d'une qualité de vie remarquable. Positionné en amont de bassin versant, nos activités ont un impact sur l'ensemble des territoires en aval. Ces activités sont néanmoins peu polluantes du fait de pratiques responsables.

Cependant, il s'observe un léger déclin de la qualité des eaux depuis quelques années après son passage dans les grands centre-bourg (Bédarieux et Lamalou-les-Bains) ainsi qu'à proximité des zones viticoles.

Les pollutions sont principalement liées à la présence des dispositifs d'épuration (évoqués dans l'action « Traduire su Plan Climat climatiques dans les documents d'urbanisme » et « Finaliser le contrôle des installations d'assainissement non collectif ») et à certaines pratiques agricoles. D'autres aspects rentrent également en ligne de compte comme les périodes d'étiage réduisant la capacité de dilution du cours d'eau. Ces périodes sont fortement induites par des précipitations hétérogènes sur l'année, dont les plus importantes méritent d'être captées pour éviter de recourir à l'eau potable ou aux forages (notamment privés qui peuvent s'avérer non déclarés et difficilement localisables).

Pour partiellement répondre à ces enjeux il apparaît important de proposer des solutions complémentaires à des actions focalisées sur les impluviums (cf action « Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l'échelle des impluviums »). Chaque citoyen est en capacité d'agir à son échelle et doit disposer d'outils abordables pour ce faire. C'est un aspect qui a régulièrement été évoqué dans les ateliers de concertation citoyenne. Cette logique s'applique également pour les collectivités locales et les associations qui peuvent, en développant des pratiques responsables, agir localement sur la qualité de la ressource en eau.

Proposer des outils pratiques facilite le passage à l'acte lorsqu'il existe une volonté d'agir. Ces actions sont aussi source d'inspiration, d'exemplarité et participent à la généralisation des pratiques vertueuses.

Objectifs opérationnels :

L'objectif consiste donc à proposer des solutions accessibles à destination des collectivités et des particuliers pour agir en faveur d'une préservation des ressources en eau :

- Développer et financer des **systèmes de récupération et de stockage des eaux de pluie**, notamment pour l'entretien des espaces verts ;
- Proposer largement et essayer l'**opération « Zéro Mégot »** en lien avec MVProductions et le Conseil Citoyen de Bédarieux ;
- Assurer la **récupération des déchets** pris dans les eaux pluviales ;
- Inciter à généraliser l'usage de **procédés durables d'entretien des espaces verts publics**, autant dans le choix des espèces (locales, non allergènes) que dans l'utilisation du matériel d'entretien pouvant être mutualisé ;
- **Poursuivre l'achat d'équipement mutualisé** à disposition des municipalités ;
- Mettre en œuvre des **opérations de sensibilisation et de communication** à destination du grand public (cf « Communiquer et animer le PCAET » et « Accentuer les opérations de sensibilisation à l'environnement ») ;
 - Communiquer sur la protection de la ressource en eau et son aspect systémique (ex : « la mer commence ici ») ;
 - Proposer gratuitement la fourniture de produits permettant de limiter l'usage des ressources (ex : carafes, gourdes, mousseurs, LED, minuteurs...).

Public cible :**Pilotage Grand Orb :**

Habitants, collectivités, associations	Chargé.e de mission PCAET - Animatrice.eur environnement – Service équipements mutualisés
--	--

Partenaires :

PNR, CPIE, Municipalités, Conseil citoyen de Bédarieux, MVProductions, Association COME

Budget :**Financements possibles**

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services Investissement : Selon actions adoptées <ul style="list-style-type: none"> • Récupérateurs d'eau x20/an (financement à hauteur de 100€) : 2000€/an pendant 3 ans • Filets de récupération des déchets en sortie d'eaux pluviales x1 : 15 000€ (installation + matériel) 	/
---	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Selon actions adoptées : <ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'eau de pluie stockée - Nombre de lieux et d'événements bénéficiaires du « Zéro Mégot » - Quantité de déchets captés dans les filets - Nombre de communes en gestion « 0 phytos » - Nombre de produits écoresponsables distribués

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022 :**
 - Lancer les réflexions pour une mutualisation / acquisition de matériel « 0 phytos »
 - Communiquer largement et mobiliser autour de l'opération « Zéro Mégot »
- **2023 :**
 - Proposer la mise en place d'un fond pour l'acquisition de dispositif de stockage des eaux de pluie
 - Développer le « Zéro Mégot » au-delà des manifestations en lien avec le Conseil Citoyen de Bédarieux
 - Développement des opérations « 0 phytos »
- **2024 :**
 - Proposer l'expérimentation d'un filet de récupération des déchets

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●○○○

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire

--- ACTION ---

Initier une démarche de « Territoire Engagé pour la Nature »

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

« Territoires engagés pour la nature » (TEN) est un dispositif destiné à faire émerger, reconnaître et accompagner les collectivités dans une démarche d'engagement de leur territoire en faveur de la biodiversité. Le dispositif doit prendre la forme d'une candidature où figurent 3 actions phare en faveur de la biodiversité (partenariats, restauration, préservation, aménagement, mobilisation, sensibilisation...).

S'intégrer dans un tel dispositif permet de donner un certain écho aux actions identifiées, bénéficier d'un accompagnement pour leur mise en œuvre et ainsi renforcer l'implication du territoire dans la protection des milieux. Aussi, souhaitant développer de meilleures compétences naturalistes en interne, une candidature TEN semble tout à fait opportune.

Comme précisé par l'Office Français de la Biodiversité, une démarche TEN peut permettre d'améliorer la santé, le cadre et la qualité de vie des citoyens, prévenir les risques environnementaux et développer l'attractivité économique du territoire. A cela peut s'ajouter un bénéfice réel pour la protection de la biodiversité ordinaire, souvent oubliée au profit d'espèces précises. Autant d'enjeux forts en phase avec les autres actions du PCAET.

Objectifs opérationnels :

L'objectif consiste donc à identifier, en collaboration avec les partenaires du territoire et les services de Grand Orb, 3 actions à mettre en place dont voici quelques pistes :

- **Protéger les populations de chiroptères et l'avifaune** dans une logique de lutte contre les espèces dérangeantes et/ou envahissantes (pyrale du buis, frelon asiatique, moustiques...), et en lien avec la réduction de la pollution lumineuse ;
- Réaliser un **Atlas de la Biodiversité Intercommunale** suivant l'initiative déjà lancée par la ville de Bédarieux ;
- Inciter à **généraliser l'usage de procédés durables d'entretien des espaces verts** publics en proposant une mutualisation du matériel ;
- Proposer des dispositifs visant à **économiser l'eau et limiter sa pollution** ;
- Développer des **jardins partagés** et développer le jardinage dans une logique d'insertion ;
- Développer et **soutenir l'action des Incroyables comestibles** initiée par le Conseil citoyen de Bédarieux.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants, collectivités, professionnels	Chargé.e de mission PCAET - Animatrice.eur environnement
--	--

Partenaires :

OFB, ARB, PNR, CPIE, Municipalités, Conseil citoyen de Bédarieux, Incroyables comestibles, GNSA de Bédarieux
--

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services</p> <p>Investissement : Selon actions adoptées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiroptères et avifaune : Animation CPIE x2 : 1200€, achat de 10 nichoirs : 600€ • Jardins partagés : Matériel, aménagement : 2000€ • Incroyables comestibles : Matériel et matériaux : 500€ 	<ul style="list-style-type: none"> - ARB Occitanie - Département de l'Hérault : Opération 8000 arbres - Dotation biodiversité 2022
---	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Selon actions adoptées

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Initier les réflexions et identifier les actions à inscrire • 2022 / 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Candidater au dispositif et réaliser les actions sous 3 ans • 2025/2026 : <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et bilan des actions
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●○○○

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire

--- ACTION ---

Participer à la prévention des incendies et la protection des populations

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

La forêt est exposée à un double risque lié au changement climatique : d'un côté le dépérissement lié aux maladies et aux sécheresses successives (notamment sur les populations de châtaignier), d'un autre côté l'accentuation du risque incendie. Avec une forêt représentant près de 80% du territoire de l'intercommunalité, la protection des massifs est un enjeu central de résilience locale.

Cette lutte repose essentiellement sur différentes structures et aspects :

- Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- L'ONF, et le Réseau français pour l'Adaptation des Forêts au Changement climatique, qui étudient l'adaptation des essences à l'évolution climatique via de nombreux programmes ;
- Le CRPF et les propriétaires forestiers privés (les forêts étant majoritairement privées) ;
- Les agriculteurs et éleveurs, de par le rôle des parcelles comme coupe-feu (notamment les vignes) mais aussi l'entretien et l'ouverture des terrains ;
- Les municipalités, avec l'entretien des bords de routes, limitant l'apparition des incendies et leur avancée.

Pour atteindre une meilleure efficacité dans la lutte contre les incendies, la coordination des différents acteurs sur le long terme semble une action indispensable.

Par ailleurs, de nombreuses ressources, comme la base de données Prométhée sont intéressantes à mobiliser. Il est aussi pertinent de mentionner que plus de 90% des incendies sont d'origine anthropique et donc entraînés par des pratiques dangereuses et évitables. Un constat qui n'est pas corrélé aux publics touristiques.

Objectifs opérationnels :

L'essentiel de cette action repose sur un large travail de coordination pour disposer d'une action commune et complémentaire entre les différents acteurs identifiés (et de potentiels autres). Cette coordination visera notamment à :

- Penser l'aménagement et contrôler l'entretien des secteurs à risque ;
- Élaborer un programme d'intervention commun ;
- Faciliter la concertation entre les différents acteurs ;
- Sensibiliser aux externalités positives de certaines pratiques (notamment liées aux OLD) ;

- Promouvoir et accompagner un nouvel élan pour le sylvo-pastoralisme ;
- Mieux relayer les bons gestes permettant de protéger la forêt, principalement en période estivale.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Élus, agriculteurs, propriétaires forestiers, bergers et éleveurs, municipalités

Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

SDIS 34, ONF, CRPF, Chambre d'agriculture, agriculteurs et éleveurs, propriétaires forestiers, Municipalités et services techniques

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services
Investissement : /

- FEADER

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de rencontres réalisées
- Evolution des surfaces brûlées
- Nombre de départs de feu
- Nombre d'actions réalisées

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **Au fil de l'eau**
 - Participer à la diffusion des messages de prévention et des bonnes pratiques
- **2023/2024 :**
 - Création et animation d'un premier groupe de travail
 - Étude du risque et des gestes dangereux
 - Identification d'actions bénéfiques à la réduction du risque incendie
 - Premières expérimentations de mise en œuvre
- **2025**
 - Lancement général des actions et information des acteurs concernés

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●○○○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire

--- ACTION ---

Mobiliser une Police de l'environnement

Priorité de l'action : ●●●○○

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Les infractions et les délits contre l'environnement existent mais ne peuvent pas tous être constatés. Sur Grand Orb, les dépôts sauvages sont récurrents et problématiques, c'est aussi le cas pour les déchets diffus (notamment en période estivale), les brûlages illégaux ou encore certaines pratiques liées aux sports motorisés. Ces constats sont souvent faits par les municipalités dont certaines souhaitent disposer de solutions. Plusieurs possibilités existent, notamment faisant appel aux services assermentés (Gendarmerie, Police de l'environnement, ONF...).

Une présence policière permet de réduire les pratiques interdites en ciblant les secteurs et les sujets d'intervention. Ces opérations restent néanmoins isolées et doivent s'accompagner d'une communication, de temps de sensibilisation et d'autres dispositifs mis en place localement (pièges photos, nettoyage, blocage des accès...). Le fait de recourir à la Police de l'environnement vise ainsi à protéger les milieux naturels en limitant les pratiques dangereuses tout en sensibilisant aux effets néfastes qu'elles peuvent avoir sur la biodiversité.

Objectifs opérationnels :

Dans un premier temps : recourir aux interventions OFB, ONF et Gendarmerie.

Thèmes à aborder : dépôts sauvages, feux, sports motorisés, coupes de bois illégales...

- Identifier des lieux précis qui posent problème et intervenir autour ;
- Expérimenter la mise en place de 2 jours par saison en ciblant les pratiques les plus récurrentes à ces périodes (exemple : printemps : motorisés / été : feux / automne : coupes illégales de bois / hiver : dépôts sauvages) ;
- Évoquer et mesurer l'intérêt de solutions type écogardes, service civique, police intercommunale, garde champêtre.

Dans un second temps et selon les résultats de ces actions, étudier la création d'une police de l'environnement intercommunale :

- Définition des compétences et des périmètres d'intervention, par exemple : jets de mégots, véhicules motorisés dans les espaces interdits, dépôts sauvages, rejets insalubres d'effluents domestiques, agricoles et industriels...

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Habitants et entreprises	Chargé de mission PCAET
--------------------------	-------------------------

Partenaires :

ONF (Romain MARGAIL), OFB, Gendarmerie, Municipalités

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement :</p> <p>Investissement : 8 journées d'intervention par deux agents assermentés : 5000 €/an</p>	/
---	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infractions et délits constatés - Nombre de personnes verbalisées - Nombre d'opérations mises en œuvre

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du périmètre d'intervention - Première expérimentation sur plusieurs saisons <p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience et réflexion pour une pérennisation des interventions

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ○ ○ ○ ○

Amélioration de la qualité de l'air : ● ● ○ ○ ○

Sobriété et efficacité énergétique : ● ○ ○ ○ ○

Protection des ressources naturelles : ● ● ● ● ●

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité

--- ACTION ---

Étudier la création d'une cuisine collective sur Grand Orb

Priorité de l'action : ●●○○○○

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

La restauration scolaire est une compétence optionnelle des intercommunalités. La mise en place d'une cuisine intercommunale a déjà été soulevée et pourrait permettre de fournir les restaurants scolaires, les centres de loisirs, les personnes bénéficiant du portage de repas à domicile... La centralisation est une opportunité de réduire les coûts et d'offrir des débouchés pour les fournisseurs locaux (notamment via la coopérative du Caroux fournissant déjà des cantines en gros et demi-gros) en ayant un meilleur levier d'action pour favoriser l'agriculture durable et locale tout en choisissant la composition des repas.

La mise en place d'une cuisine sur le territoire pourra aussi bénéficier à une entreprise privée qui souhaiterait s'investir sur ce projet.

D'autres initiatives (comme le maraîchage en régie) pourraient apporter une nouvelle dynamique agricole sur Grand Orb, en bénéficiant de retours d'expérience locaux (ex : Cazouls-les-Béziers).

Objectifs opérationnels :

L'étude d'une cuisine intercommunale permettra de :

- Identifier les financements et financeurs potentiels ;
- Relancer les réflexions sur la création d'un tel projet ;
- Mesurer la pertinence et la faisabilité opérationnelle d'une cuisine collective ;
- Réduire l'impact et le coût du transport ;
- Garantir des débouchés et des revenus aux nouveaux agriculteurs et porteurs de projets ;
- Développer de nouvelles initiatives agricoles.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Agriculteurs, restaurants collectifs

Service économie / Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Agriculteurs, Municipalités, Chambre d'agriculture, Terre de Liens

Budget :**Financements possibles**

<p>Fonctionnement : Recrutement d'un chargé de mission : 30 000€ / an (pour l'ensemble de l'enjeu 3 de l'axe 3)</p> <p>Investissement :</p> <p>Étude d'opportunité et de marché : 20 000 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Chambre d'agriculture
--	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de repas réalisés - Part de produits fournis localement - Part de produits responsables / bio
--

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<ul style="list-style-type: none"> • 2023/2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Relance des réflexions autour du projet - Concertation des partenaires - Premières études de faisabilité en interne • 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Étude d'opportunité et de marché - Étude de faisabilité - Définition opérationnelle du projet • 2025/2026 : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux et lancement de la cuisine collective
--

Moyens humains**Moyens financiers**

Réduction des GES : ●●●●○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●○○

Protection des ressources naturelles : ●●●○○

Axe stratégique :


Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité

--- ACTION ---

Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

L'agriculture sur Grand Orb s'est toujours basée sur les produits de la vigne et des vergers auxquels venaient s'ajouter d'autres exploitations et certains élevages. Depuis de nombreuses années, le secteur connaît un certain déclin lié à un changement de paradigme dans l'agriculture qui n'est plus adapté aux caractéristiques du territoire (terres parfois pauvres, terrains discontinus, terrasses, difficulté du métier...). La perte de terres agricoles se traduit parfois par une urbanisation ou un enrichissement des parcelles perdant leur destination originelle.

Face à un retour vers des consommations plus locales et un regain d'intérêt pour le métier d'agriculteur, il y a tout intérêt à développer le secteur en se servant du développement durable comme un réel levier d'action permettant d'impulser une nouvelle dynamique valorisante pour les produits et les travailleurs. A ce jour, les pratiques agricoles locales restent responsables et il ne convient pas d'opposer bio et conventionnel mais plutôt d'identifier les complémentarités et les modalités de transition douces et pertinentes sur le plan agronomique.

D'autres aspects sont à considérer dans un contexte de transition et de reprise agricole, notamment le développement de cultures plus adaptées au climat futur (ex : aromatiques, chanvre, nouvelles variétés de vignes...) notamment concernant la ressource en eau dont les usages doivent être adaptés. Un état des lieux des béals et un large travail sur les économies d'eau est déjà engagé par l'EPTB Orb-Libron. Ces travaux représentent une ressource primordiale à considérer, notamment pour la venue de nouveaux porteurs de projets (cf action « Accompagner les porteurs de projets agricoles »). Par ailleurs, le secteur agricole participe aux émissions de gaz à effets de serre mais également de polluants atmosphériques (tout particulièrement d'ammoniac). La transition du secteur aura donc un effet notable et bénéfique sur ces aspects en assurant une bonne gestion des engins et des bâtiments tout en limitant le recours aux intrants de synthèse.

Grand Orb a également adhéré, depuis 2021, au dispositif AGRIPREDICT pour une durée de 3 ans. Ce dispositif permet de prévenir les événements climatiques extrêmes en alertant les agriculteurs le plus en amont possible. D'autres partenariats de ce type ont été évoqués, notamment autour des déchets verts qui représentent une ressource structurante dans certaines exploitations. Ces complémentarités ont tout intérêt à être étudiées et approfondies.

Aussi, la production agricole de demain doit s'attendre à une augmentation des besoins en éco-matériaux pour la rénovation des logements. Ces matériaux, produits à base de bois, de sous-produits de l'élevage, de fibres naturelles ou de matériaux recyclés possèdent des qualités similaires aux matériaux traditionnels et sont désormais inclus dans les exigences de la RE2020. Le développement

de ces filières peut donc être un biais de développement innovant pour Grand Orb en conservant une attache rurale, paysanne et ancestrale.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés par le service économie dans le cadre d'un projet de schéma de valorisation agricole :

- La protection du foncier ;
- L'accompagnement d'une stratégie alimentaire ;
- Le maintien et le renouvellement des agriculteurs ;
- Le respect de l'environnement.

Objectifs opérationnels :

La valorisation de l'agriculture locale peut s'appuyer sur de nombreux travaux déjà menés ou en cours d'élaboration. Ces derniers représentent une base de travail solide permettant de fixer les objectifs suivants :

- Identifier précisément le potentiel agricole et la capacité productive en lien avec les ressources en eau et d'irrigation ;
- Développer le maraîchage et de nouvelles formes d'agriculture adaptées au changement climatique ;
- Valoriser la ressource forestière et savoir la mobiliser ;
- Suivre l'expérimentation locale de l'outil AGRIPREDICT ;
- Étudier les modalités de fourniture de broyat aux agriculteurs ;
- Relayer les opérations de diagnostic des engins et des exploitations ;
- Développer des projets de restauration des haies bocagères et fruitières.

Si des dispositifs de compensation agricole collective sont à mobiliser, ces financements pourront être dirigés vers des projets en lien avec cette stratégie, permettant notamment d'accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes (acquisition d'une réserve foncière, construction d'un atelier de transformation...).

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Agriculteurs

Service Economie – Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Chambre d'agriculture, PAYS HL, PNR HL, Agriculteurs, EPTB Orb-Libron, Municipalités, AZA, SIAE, SICA du Caroux

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Recrutement d'un chargé de mission : 30 000€ / an (pour l'ensemble de l'enjeu 3 de l'axe 3)

Investissement : /

- DRAAF
- Chambre d'agriculture

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de projets agricoles/sylvicoles développés et surface concernée
- Nombre de personnes formées
- Nombre d'exploitations accompagnées
- Part de la Surface Agricole Utile (SAU) exploitée
- Part des surfaces exploitées en agriculture non conventionnelle

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022 :**
 - Réalisation du schéma de valorisation agricole et/ou regroupement et analyse des différents états des lieux de l'agriculture
- **2023 :**
 - Précision des actions pertinentes et prioritaires
 - Mise en place des actions identifiées
- **2024 :**
 - Mesure de la pertinence d'un recrutement au regard des enjeux soulevés préalablement

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité

--- ACTION ---

Accompagner les porteurs de projets agricoles

Priorité de l'action : 

ATTENUATION – ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Souhaitant engager le territoire dans une reprise agricole durable et valorisante, il a été constaté et entendu qu'un accompagnement des acteurs de la filière serait pertinent. Cet accompagnement interviendrait sur différents aspects : le remembrement des terres, l'information des porteurs de projet, l'état des lieux des surfaces disponibles, la reprise des exploitations, la transmission du métier (1/3 des agriculteurs partiraient à la retraite dans les 5 prochaines années), l'information des agriculteurs, l'élaboration de partenariats... Au regard de cette pluralité de sujets, la question du regroupement des informations et de l'identification d'un représentant intercommunal s'est posée. Cette mission, déjà efficiente à l'échelle départementale par le biais des chambres d'agriculture, pourrait trouver en ce représentant, un relais local plus précis et intégré. Mobiliser un agent au sein du service économie permettrait également une meilleure prise en compte des questions agricoles pour répondre activement aux objectifs définis en intégrant les enjeux environnementaux dans les projets (cf action : « Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production »).

Par ailleurs, le service économie prévoit de mettre en place un guichet unique « entreprises ». Ce projet sera un retour d'expérience intéressant pour un suivi des projets agricoles.

Objectifs opérationnels :

Mobiliser le service économie autour des questions relatives aux nouveaux projets agricoles repose sur plusieurs actions :

- Renseigner les porteurs de projet sur les possibilités qu'offre le territoire ;
- Recenser les terres disponibles, en s'appuyant sur les travaux de l'EPTB Orb-Libron ;
- Accompagner les exploitants dans la transmission du métier ;
- Valoriser les produits et métiers de l'agriculture locale ;
- Mettre en œuvre des procédures permettant la réappropriation des terres ;
- Développer/expérimenter de nouvelles formes agricoles (aromatiques, isolants).

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Agriculteurs, porteurs de projets

Service économie / Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Municipalités, Chambre d'agriculture, EPTB Orb-Libron, agriculteurs

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Recrutement d'un chargé de mission : 30 000€ / an
Investissement : /

/

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de projets soutenus
- Nombre de personnes accompagnées

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

- **2022/2023** :
 - Suivi de l'expérimentation du guichet unique « entreprises »
 - Étude des besoins des agriculteurs en parallèle des autres actions du PCAET
- **2024** :
 - Relance des réflexions sur la mobilisation d'un agent
 - Identification des informations à centraliser
 - Réunion des partenaires et acteurs du projet
- **2024/2025** :
 - Définition des missions potentielles du chargé de mission
 - Recrutement

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ● ● ● ○ ○

Amélioration de la qualité de l'air : ● ● ○ ○ ○

Sobriété et efficacité énergétique : ● ● ○ ○ ○

Protection des ressources naturelles : ● ● ● ● ○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques

--- ACTION ---

Assurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau et lutter contre le risque inondation

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

La question de la ressource en eau est un enjeu transversal touchant l'ensemble des secteurs d'activité de l'intercommunalité. Cet aspect est déjà soulevé dans les actions « Développer un plan de protection des massifs forestiers et de la ressource en eau à l'échelle des impluviums » et « Mettre en place des solutions accessibles pour limiter les déchets polluants, optimiser la gestion des espaces verts et favoriser l'usage des eaux de pluie » qui devraient permettre d'étendre un dispositif de soutien à destination des activités potentiellement polluantes. De la même manière, les aspects relatifs à l'agriculture sont développés dans la fiche « Mobiliser les agriculteurs pour développer des pratiques agricoles économes en valorisant durablement leur production » qui s'appuie sur un large travail de l'EPTB Orb-Libron permettant d'identifier les terres irriguées par les canaux ancestraux (beals).

Cependant, la question de la ressource en eau relève aussi de la notion de risque liée aux événements climatiques extrêmes pouvant être particulièrement importants sur le territoire en raison des épisodes méditerranéens annuels. Le risque reste très ancré dans les mémoires suite à des épisodes dramatiques comme ce fût le cas en 2014. Avec un enchaînement de nombreuses vallées, la présence de 5 bassins versants principaux et une apparition très localisée des épisodes extrêmes, la notion de risque est omniprésente sur Grand Orb, tout particulièrement dans le sud du territoire réceptionnant l'ensemble des écoulements.

L'intercommunalité dispose en partie de la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018. Avec 256km de cours d'eau cumulés sur le territoire, c'est plus du double de linéaire à entretenir que chacune des 5 autres intercommunalités traversées par l'Orb. Le programme de travaux est évalué à 457 642 € par an sur 10 ans.

Objectifs opérationnels :

La lutte contre le risque inondation et la protection des milieux aquatiques se décline donc en 4 objectifs, définis dans le programme d'action de la mission GEMAPI :

- L'aménagement cohérent du bassin versant (compétence transférée à l'EPTB Orb-Libron) ;
- L'entretien des berges (assurant leur fonctionnalité, limitant les risques et favorisant leur intérêt paysager) ;

- La protection contre les inondations (via l'entretien des ouvrages) ;
- La gestion des zones humides (assurant le maintien voire l'amélioration de leur fonctionnalité).

D'autres projets peuvent être proposés en parallèle de l'action du service GEMAPI tels que :

- La promotion des revêtements perméables, poreux et drainants visant à dé-bitumer les cours d'écoles et les espaces qui peuvent l'être ;
- Favoriser l'infiltration des sols pour les constructions neuves ;
- Limiter le ruissellement ;
- Assurer le maintien du rôle des champs d'expansion des crues ;
- Renaturer certains espaces ;
- Suivi des espèces exotiques envahissantes.

L'ensemble de ces projets devront, avant toute chose, être présentés et précisés avec le Syndicat Orb-Libron pour la mise en place d'actions autour du principe de « non dégradation des milieux ».

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

/	Service GEMAPI, Chargé.e de mission PCAET
---	---

Partenaires :

EPTB Orb-Libron, PNR, Municipalités, Comité de bassin

Budget :

Financements possibles

<p>Fonctionnement : Part annuelle du programme : 457 000 €/an (inscrits au budget du service GEMAPI)</p> <p>Investissement : Précision des interventions relatives aux espèces exotiques envahissantes – Stage : 4000€</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'eau RMC - EPTB Orb Libron - OFB
--	---

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

<ul style="list-style-type: none"> - Estimation du montant des dégâts des crues - Surface restaurée - Linéaire entretenu - Linéaire contrôlé
--

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

<p>Tout au long du PCAET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des travaux su service rivière au travers du programme d'action GEMAPI <p>• 2023/2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'avancement du suivi des espèces exotiques envahissantes - Lancer les premières réflexions avec l'EPTB Orb Libron - Identifier les actions opportunes et complémentaires à la mission GEMAPI
--

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques

--- ACTION ---

Traduire les enjeux du Plan Climat dans les documents d'urbanisme

Priorité de l'action : 

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Cette action répond globalement à deux enjeux primordiaux :

- **La traduction des enjeux climatiques et environnementaux dans les documents d'urbanisme :**

Cette action a vocation à favoriser l'intégration de certains aspects du PCAET en leur apportant une dimension réglementaire tout en assurant une réelle complémentarité des documents stratégiques et d'urbanisme. C'est notamment le cas pour la protection des zones naturelles et agricoles en définissant précisément les limites liées à l'urbanisation.

Avec un Plan Local d'Urbanisme intercommunal au début de son développement (actuellement en phase d'état des lieux et de consultation publique), il semble tout à fait pertinent de travailler de pair avec le service urbanisme, et, in fine, l'ensemble des services. L'élaboration d'un PLUi comprend déjà, de manière réglementaire, d'importants aspects environnementaux qu'il convient de préciser et d'intégrer localement. Ces éléments pourront faire apparaître les enjeux prioritaires identifiés et notamment inclure les risques naturels (inondation, incendies, retrait-gonflement des argiles) ayant un impact potentiel, et amené à s'accroître, sur les constructions. De la même manière, le PLUi pourra permettre d'assurer la disponibilité du foncier pour la réalisation de certains projets (ex : piste cyclable).

Autrement, les travaux engagés pourront s'appuyer sur les études récentes réalisées dans le cadre du PCAET.

- **La protection des ressources en eau :**

Cet aspect est un des points clé à aborder, notamment du fait d'un transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités dès le 1^{er} janvier 2026. La réalisation du PLUi peut permettre d'anticiper ce transfert.

Le territoire de la communauté de communes Grand Orb est concerné par 5 masses d'eau souterraines. Elles présentent toutes un bon état quantitatif.

- 66 points de captages d'eau potable sont recensés sur le territoire ;
- 5 des captages sont destinés à un usage thermal ;
- Tous les forages se font dans les eaux souterraines.

Le territoire présente également 31 stations d'épuration dont la dimension varie de 35 à 9500 Equivalent Habitant. L'ensemble des installations sont en conformité vis-à-vis de leur performance

mais 3 d'entre elles présentent un taux de saturation organique élevé.

Objectifs opérationnels :

- Collaborer activement avec l'ensemble des services et notamment le service urbanisme tout au long de la construction du PLUi pour y inscrire et y traduire les enjeux du Plan Climat ;
- Echanger les informations relatives aux états des lieux territoriaux et environnementaux ;
- Elaborer un diagnostic des points de captage et des mesures de protection si nécessaire (notamment la mise en place de zones de protection des captages) ;
- Engager des réflexions pour la mise en place d'un contrat de réciprocité entre les communautés de communes constitutives du bassin versant Orb-Libron ;
- Assurer la protection des terres agricoles ;
- Réaliser un suivi de la qualité d'épuration dans les trois stations au taux de saturation organique élevé et envisager des opérations d'optimisation ;

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Municipalités

Service urbanisme, Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

ADEME, PNR, PAYS HLV, Municipalités

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services
Investissement : Diagnostic des points de captage :
 20 000 €

/

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Selon PLUi
- Points de captages contrôlés

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

Tout au long du PCAET :

- Entretien des échanges et des collaborations interservices pour la construction du PLUi

• 2025/2026 :

- Lancement d'une étude des points de captage d'eau
- Réalisation des travaux et évolution des pratiques aux abords des captages
- Anticipation des actions relatives à l'assainissement

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●○○○○

Sobriété et efficacité énergétique : ●●●●●

Protection des ressources naturelles : ●○○○○

Axe stratégique :

Enjeu :

Axe 3 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques

--- ACTION ---



Recommandé par les citoyens concertés

Anticiper le risque canicule et prévenir l'apparition d'îlots de chaleur par la végétalisation

Priorité de l'action : ●●●●●

ATTENUATION et ADAPTATION

Enjeux et contexte :

Dans un territoire situé sur les premiers reliefs héraultais du Haut-Languedoc, l'accentuation du risque canicule est de plus en plus palpable et avérée. Elle l'est d'autant plus dans les zones semi-urbaines, tout particulièrement au sud du territoire autour des bassins de vie de Bédarieux et Lamalou-les-Bains. Avec la présence de personnes vulnérables, aussi bien au sein des publics résidentiels que touristiques, il convient d'assurer la mise en œuvre efficace des dispositifs d'accompagnement, tel que le Plan Canicule, tout en favorisant la mise en œuvre de projets permettant de limiter ce risque.

Ce dernier aspect se traduit notamment par un aménagement durable du territoire (végétalisation, usage de tons clairs...), tout particulièrement dans les centre-bourg. Aussi, les opérations permettant d'accélérer la rénovation des logements (identifiées dans l'Axe 1) joueront un rôle prépondérant pour l'amélioration du confort estival des habitants. Enfin, la prévention du risque, via la communication et la sensibilisation des populations vient compléter ces projets en s'assurant d'une prise en compte générale des dangers.

Objectifs opérationnels :

Concernant les îlots de chaleur :

- Améliorer la connaissance relative à la végétalisation responsable des espaces ;
- Réaliser, en partenariat avec les municipalités, un recensement des « îlots de chaleur » et des zones à végétaliser ;
- Favoriser les espaces ombragés et « de fraîcheur » pour les publics locaux et touristiques ;
- Proposer des solutions adaptées et durables de végétalisation.

Concernant le risque canicule :

- Assurer annuellement le relais cohérent des informations de prévention des canicules (Plan national) et en définir les modalités locales d'application.

Public cible :

Pilotage Grand Orb :

Municipalités, personnes vulnérables

Service urbanisme, Chargé.e de mission PCAET

Partenaires :

Municipalités, entreprises, structures accueillant un public vulnérable

Budget :

Financements possibles

Fonctionnement : Inclus dans l'activité des services**Investissement** : Aide au financement de 100

arbres/an : 1000€/an

- Département de l'Hérault : Opération

8000 arbres

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de collectivités accompagnées
- Surface végétalisée, optimisée

Calendrier de mise en œuvre et principales étapes :

Tout au long du PCAET : Relayer les dispositifs relatifs à la prévention des risques liés aux canicules.

- **2024** :

- Accompagner les collectivités dans l'aménagement de leurs espaces
- Recenser les « îlots de chaleur »
- Identifier les premiers projets de végétalisation
- Étudier les possibilités locales et responsables d'aménagement et améliorer les connaissances en ce sens

Moyens humains



Moyens financiers



Réduction des GES : ●●●○○

Amélioration de la qualité de l'air : ●●●○○

Sobriété et efficacité énergétique : ○○○○○

Protection des ressources naturelles : ●●●●●

9 ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Tout au long de son élaboration, le Plan Climat Air Energie Territorial a permis de mettre en relation de très nombreux sujets avec les enjeux, les opportunités, et les contraintes de Grand Orb. Au regard de ces caractéristiques, propres au territoire, certaines actions apparaissent complémentaires car s'inscrivant dans une logique de développement durable déjà largement mise en œuvre. D'autres actions sont aussi identifiées mais restent difficilement réalisables sur le territoire ou peuvent prendre place, en parallèle du PCAET, dans d'autres Plan et Programmes.

- **Le compostage** : C'est une pratique très en vogue depuis de nombreuses années, notamment avec l'obligation approuvée de généraliser les solutions de gestion de proximité des biodéchets. Ce contexte amène à constater une recrudescence du sujet dans les discussions et les échanges autour du développement durable et de l'environnement.

Bien que touchant, de manière marginale, à la qualité de l'air lorsque mal réalisé, le compost reste un sujet propre à la gestion des déchets et s'intègre donc dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Grand Orb. Des actions sont déjà réalisées comme la distribution de composteurs à moindre coût (pratiquement 1700 à ce jour), la proposition d'animations régulières et l'installation de sites de compostage partagé sur 18 communes du territoire. Le dispositif devrait être couplé par un système de collecte des biodéchets.

- **Les déchets** : Le sujet des déchets est très souvent abordé lorsque l'on évoque les thématiques environnementales sous ces nombreux aspects les plus visibles et problématiques (dépôts sauvages, déchets diffus, pneus, brûlage, déchets agricoles) comme les plus encourageants (initiatives de nettoyage, revalorisation, réemploi...).

De fait, de nombreuses actions doivent être entreprises :

- Solutionner la prise en charge des pneus ;
- Développer les opérations de nettoyage ;
- Informer sur les modalités de collecte et le devenir des déchets de Grand Orb ;
- Lutter contre les déchets diffus, notamment en période estivale ;
- Éviter la surproduction de publicité par l'évolution du STOP PUB en OUI PUB.

Et certaines actions trouvent, directement ou indirectement, des solutions au travers du PCAET :

- Lutte contre les dépôts sauvages et le brûlage via la mise en place d'une Police de l'environnement ;
- Étude des possibilités de mutualisation des opérations de récolte des déchets agricoles par le suivi et l'essaimage des travaux de l'association de protection de l'impluvium d'Avène ;
- Soutien aux associations et aux projets à caractère environnemental ;
- Développement des dispositifs de collecte des mégots et déchets dans les eaux pluviales.

Disposant d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui doit être évalué prochainement, il apparaît opportun d'aborder plus précisément ces aspects

directement dans ce document. Toutefois, des complémentarités existent et doivent être valorisées pour permettre une action globale et vertueuse.

- **Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)** : Bien qu'extrêmement pertinent sur le plan théorique, la mise en pratique de procédés d'EIT est particulièrement complexe à mettre en œuvre sur des parcs d'activité existants. Ne disposant que peu d'industries sur le territoire (6% de l'activité économique), les sous-produits sont relativement rares et se cantonnent à des matériaux.

Des complémentarités peuvent cependant apparaître entre industrie extractive et secteur du bâtiment mais sont très souvent déjà mises en œuvre.

Ayant peu de flux énergétiques, en comparaison aux flux de matières, et disposant d'une faible capacité d'action sur ce secteur, il a été décidé de ne pas privilégier cette action. Des opérations fortement liées à l'EIT, mais plus proches de l'économie circulaire, sont déjà évoquées dans le PLPDMA (meilleure valorisation des matières, partenariat pour le recyclage des stylos, réseau de récupération d'objets pour le réemploi...) mais méritent aujourd'hui d'être développées.

Sur Grand Orb, l'accent est mis sur l'économie des ressources dans le secteur industriel et tertiaire, un enjeu plus en phase avec les opportunités et contraintes du territoire.

10 ANNEXES

- Annexe 1 : Résultats détaillés des concertations

Bilan détaillé des concertations

Ce document détaille, dispositif par dispositif, les résultats de la concertation mise en place dans le cadre du Plan Climat de Grand Orb.

Pour rappel cette concertation a pris place dans la 3^{ème} phase du PCAET, plus précisément de juin à septembre 2021, période bénéficiant d'avantages (événements estivaux) mais aussi d'inconvénients (moindre disponibilité des habitants locaux).

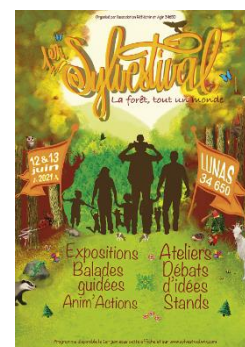
Pour chaque dispositif, le contexte et les résultats y sont détaillés ainsi que les pistes d'amélioration identifiées.

Participation aux événements et rencontre de groupes citoyens



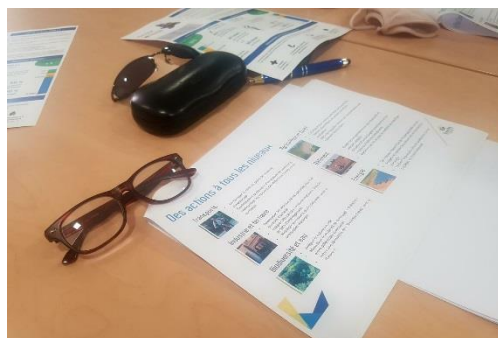
Sylvestival – 13 juin 2021 - Lunas

Une première intervention a été réalisée à l'occasion du Sylvestival de Lunas organisé par l'association Réfléchir et Agir les 12 et 13 juin 2021. A cette occasion nous avons présenté le PCAET au sein d'une « Agora », ses enjeux et sa démarche propre pour ensuite échanger avec le public des sujets qu'il est nécessaire de prendre en compte pour assurer le développement d'un territoire résilient. **L'éclairage nocturne et la production d'énergie renouvelable (notamment via le bois-énergie) ont été les sujets centraux des débats.**



Concertation avec le Conseil citoyen de Bédarieux – 06 septembre 2021 - Bédarieux

Le Conseil citoyen de Bédarieux est un organe central dans la consultation des habitants de cette ville. Souhaitant développer une réelle collaboration avec le Conseil, et ainsi apporter une nouvelle dimension citoyenne aux projets du PCAET, nous avons programmé une rencontre à l'occasion du rendez-vous mensuel du Conseil citoyen. Cette intervention était l'occasion de faire le lien entre les projets développés par ce collectif et le PCAET en identifiant comment une telle stratégie pourrait soutenir et développer leurs actions en conservant une dimension locale et participative. Dans une logique de consultation continue et anonyme de la population, une boîte à idée a aussi été laissée à disposition des membres du Conseil, et plus largement des visiteurs des bureaux de la politique de la ville. **Deux éléments principaux ont été identifiés comme pertinents à développer : le projet des incroyables comestibles et la reprise, aux termes du contrat départemental, du projet 0 mégots.**



Forums des associations - 11 septembre 2021 – Lamalou-les-Bains et Bédarieux

Deux stands ont été mis en place par Grand Orb à l'occasion des Festivals des Associations de Lamalou-les-Bains et de Bédarieux. Etant une thématique actuelle et en cours de développement, l'environnement et notamment le PCAET, faisaient partie des éléments pour lesquels nous souhaitons communiquer. Des boîtes à idées étaient présentes sur les stands aux côtés de documents présentant rapidement les résultats du diagnostic du territoire et les objectifs visés par la communauté de communes. Par ailleurs, un tour des associations a permis d'informer des opérations en cours (0 mégôts et Rezo Pouce) qui sont identifiées dans le PCAET comme actions à encourager et développer. **Quelques personnes ont pu prendre connaissance de l'existence du PCAET et des solutions dont disposent les habitants pour participer à l'élaboration de cette stratégie.**



Animations environnement – 18 et 28 août 2021 – Base de loisirs de La Prade



Plusieurs animations étaient prévues durant la période estivale sur la base de loisirs de La Prade. A cette occasion, et à deux reprises, le PCAET était un élément mis en avant en parallèle d'animations sur l'eau et les ressources environnementales.

De cette manière nous avons pu informer les parents de passage sur le stand et, encore une fois, présenter le dispositif d'écoutes citoyennes.

■ Constats et pistes d'amélioration :

La communication du Plan Climat doit passer par une vulgarisation efficace du dispositif facilitant l'appropriation des enjeux relatifs à ce Plan. Autant des interventions longues sur des événements comme le Sylvestival permettent de présenter en détail le Plan climat, autant des concertations plus courtes comme c'est le cas à l'occasion des animations doivent utiliser des biais détournés pour intégrer la stratégie environnementale dans les discussions.

Des supports d'information synthétiques comme la plaquette d'information doivent être proposés en permanence et diffusés largement pour une consultation ultérieure à l'intervention.



La mise en place d'Écoutes citoyennes

Permanences « développement durable » sur le territoire :

Les écoutes citoyennes ont été mises en place dans l'objectif de proposer aux habitants du territoire des espaces dédiés à la discussion au sujet du développement durable. Ces échanges ont été proposés sous la forme de permanences facilement accessibles pour tout un chacun. Elles ont pris place sur plusieurs communes dispersées dans le territoire et, dans la mesure du possible, en dehors des horaires de travail.

■ Le programme retenu était le suivant :

- 12 et 16 août de 14h à 17h à Avène ;
- 27 août et 03 septembre de 14h à 17h à Saint-Gervais-sur-Mare ;
- 06 et 13 septembre de 15h à 18h au Pujol-sur-Orb ;
- Tous les mardis après-midi du 17 août au 28 septembre de 15h à 18h30 à Grand Orb Environnement.

Ces écoutes ont permis de rencontrer 7 habitants du territoire dont certains en tant que représentants d'associations œuvrant à l'élaboration de solutions en faveur du développement durable. Ayant parfois réalisé des permanences en mairie, elles ont aussi permis de capter certains élus ou certains employés qui ont pu manifester des remarques et des suggestions pour la construction d'un territoire durable et résilient sur le plan social, environnemental et économique.

■ **Résultats :** Deux associations ont souhaité participer aux temps de concertation et mentionner leurs ambitions et projets. C'est notamment le cas de l'association Réfléchir et Agir qui a souhaité développer deux points : le dérangement olfactif lié aux opérations de compostage industriel et l'avancement du projet de chaufferie-bois sur la commune de Lunas.

L'association COME, nouvellement créée, a, quant à elle, évoqué leur souhait d'intervenir sur la thématique des déchets sauvages, de l'éclairage public, de la protection des arbres et de la sensibilisation du public. Cette association a pour objectif d'inspirer les acteurs locaux en rencontrant les collectivités pour développer des partenariats, échanger avec les producteurs de déchets pour

identifier des pistes d'amélioration mais aussi agir auprès des habitants en favorisant les initiatives et les dispositifs de veille citoyenne.

Les personnes individuelles évoquent des sujets pluriels, et tout particulièrement liés au tourisme (nécessité des équipements de loisir) et à l'énergie. Les questions d'équipement des terrains dégradés et des toitures comme les enjeux de sobriété du patrimoine public ont notamment été évoqués. La question du jardinage est aussi abordée, en précisant sa capacité à favoriser l'insertion des personnes et le développement du lien social. Enfin, c'est le sujet des logements vacants qui a été mentionné en tant que vecteur d'un moindre dynamisme des centre-bourg.

■ Constats et pistes d'amélioration :

Le peu de réussite de cette opération est certainement due à la période durant laquelle elle a été menée. Après plusieurs reports des différentes phases du PCAET en cause d'un contexte sanitaire très fluctuant, la phase de concertation a dû, en partie, être réalisée sur la période estivale 2021. Ce type d'opération aurait été plus à même de réussir durant les mois d'hiver où les habitants sont présents sur le territoire et particulièrement disponibles. Le choix du lieu est aussi un facteur de réussite dans le cadre d'une permanence ouverte au passage spontané. Les mairies, médiathèques, bibliothèques et centres de loisirs sont plutôt adaptées car bénéficiant d'un flux régulier de personnes. A contrario, des espaces tels que les salles des fêtes, même placées en centre-village sont à éviter. Toutefois, une bonne communication et une signalétique visible peut permettre de rendre ces lieux attractifs et contrecarrer leur caractère limitant pour la venue des personnes.

Dispositif de boîtes à idées :

Les écoutes citoyennes ont également été déclinées sous la forme de boîtes à idées pour permettre une participation disponible constamment et de manière anonyme. Ces boîtes ont été disposées dans 23 des 24 mairies du territoire sur toute la durée de l'opération, soit 2 mois. Pour élargir la portée du dispositif, des boîtes ont été proposées aux gérants de 4 commerces tirés au sort toutes les deux à trois semaines (de manière à effectuer un roulement). Ces commerces ont été élargis les deux dernières semaines pour toucher les consommateurs des magasins bios du territoire.

Au total ce sont donc 14 commerces et 23 mairies qui ont bénéficié d'une boîte à idée.



Plan d'actions



L'ensemble des messages ont été retranscrits et pris en compte. Beaucoup d'entre eux confirment des projets identifiés et l'intention de les mettre en œuvre au travers du PCAET. Par ailleurs, ce travail permet de mieux définir la priorité de chacune des actions et de préciser les modalités de leur mise en œuvre. Il sera par ailleurs nécessaire de considérer qu'il est assez probable que les messages soient majoritairement déposés par des personnes très sensibles aux enjeux du développement durable. Ce public n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble de la population.

Méthode de retranscription : *Pour conserver le caractère anonyme de la participation, les messages seront entièrement retranscrits et les signatures ne seront pas mentionnées. La formulation des messages est parfois légèrement modifiée pour qu'ils soient mieux compréhensibles et non injurieux. Lorsque les messages font référence à un lieu ou un sujet précis sans le mentionner, celui-ci est ajouté sans dénaturer le message initial. Les messages comprenant plusieurs idées ont parfois été dissociés pour identifier chacune d'entre elle de manière sectorielle.*

L'ensemble de ces modifications concerne une faible proportion des messages. Aussi, les changements ont été réalisés dans un souci permanent de fidélité envers la forme et le fond du message initial.

Nombre total d'idées récoltées : 118

Un large panorama de sujets ont été abordés dont voici une synthèse :

- Sur la question de l'énergie nous observons une forte sensibilité quant à l'extinction de l'éclairage public des rues et des bâtiments. D'une moindre manière, l'impact paysager des installations de production d'énergie renouvelable (tout particulièrement les éoliennes) est un sujet régulièrement abordé.
- Les déchets sont un sujet central très récurrent où se retrouvent généralement des propositions concernant des lieux précis. Les participants demandent également la mise en place de solutions permettant d'inciter et de faciliter les éco-gestes au quotidien (gourdes, ateliers, sensibilisation, produits écoresponsables...).
- L'agriculture reste un sujet marginal dans les idées. La thématique est évoquée par le biais de l'artificialisation et l'abandon problématique des terres.
- La mobilité est sans doute le sujet le plus représenté, notamment via la voie verte autour de laquelle sont demandés différents aménagements (bancs, kits secours, animations, informations...) mais aussi certaines extensions (centre-bourgs, autres villages...). La demande d'équipements sécurisés pour le vélo revient beaucoup (stationnement et voies cyclables). Les motorisations alternatives sont aussi abordées (éthanol, hydrogène, électrique) et traduisent le souhait d'une généralisation de leur usage. Enfin, la question des transports en commun reste présente et rappelle le besoin d'accès à la mobilité en milieu rural.
- La biodiversité reste aussi un aspect central du développement durable dans les avis recueillis où la protection des arbres monopolise pratiquement l'ensemble des idées. Certaines actions sur l'eau et la flore restent cependant à considérer.

■ Energie :

- « Arrêt de l'éclairage public une partie de la nuit »
- « Coupure de 1 à 2h du matin. Diminution de l'intensité »

- « Limitation du gaspillage électrique :
 - Eclairage public : coupure de 1h à 2h du matin, diminution de l'intensité ;
 - Bâtiment public : pas d'éclairage inutile (la nuit, le jour) ;
 - Sensibilisation du public »
- « Il serait peut-être judicieux d'éteindre l'éclairage public la nuit comme cela se fait dans beaucoup de communes alentour. De 11h à 5h du matin par exemple »
- « Mettre des panneaux solaires sur les bâtiments municipaux et rénover les bâtiments qui sont des passoires énergétiques »
- « Eteindre les éclairages publics nocturnes »
- « Eteindre l'éclairage public dès minuit tous les jours »
- « Est-ce que la lumière est nécessaire dans les rues la nuit ? (Actuellement elle s'allume et s'éteint pendant le grand jour) »
- « Extinction de l'éclairage public la nuit ou sur une plage allant de minuit à 5h par exemple. De belles économies à la clé et plein d'autres avantages ! »
- « Merci pour cette boîte Plan Climat. Merci de : [Enlever] les éoliennes. [Enlever] les Pastèques. [Enlever] les Architectes des bâtiments de France. Et le secteur ira mieux. Mais pour cela il faudrait que vous ne soyez pas ce que je déteste »
- « Supprimer les éoliennes, pollution visuelle »
- « Pollution lumineuse : Eteindre les lumières de la ville à partir de 23h comme à Leutkirch : économie d'énergie, financière et protection des insectes »
- « Mettre des panneaux solaires »
- « Entre 23h et 6h, baisser au plus bas l'éclairage public ou laisser un éclairage sur deux :
 - 1° : Faire des économies même si la mairie ne paye pas l'électricité ;
 - 2° : Moins de pollution visuelle pour les humains et pour les animaux.
- « Investir sur la géothermie et l'énergie hydrolenne (courants marins) »
- « Supprimez les éoliennes »
- « Extinction nocturne ! <3 »
- « Eteindre l'éclairage public la nuit, ou au moins le baisser considérablement »
- « Installer des microcentrales électriques pouvant assurer la fourniture de villages facilement »

■ Eco-gestes :

- « Mettre des poubelles de partout, vérifier que les robinets sont bien fermés, arrêter de jeter des choses en dehors de la poubelle, arrêter d'acheter des choses inutiles, arrêter de fumer, mettre plus de cendriers dans les villes, arrêter de jeter des cigarettes de partout »
- « Sensibilisation des Bédariciens, répression et verbalisation, nettoyage des fossés, exposition des déchets récupérés, vidéos des zones détériorés à passer sur les panneaux municipaux »
- « Eviter de gaspiller l'eau, de jeter du plastique, etc... »
- « Des gourdes logotées Grand Orb pour les agents et en vente »
- « Pour faire des économies, il faudrait utiliser les bénéficiaires du RSA pour nettoyer les chemins »
- « Arrêter de faire caca dans l'eau potable »
- « Trouver dans tous les magasins du papier toilette et essuie tout non blanchi au chlore, le + nature possible et si possible fabriqué avec du papier recyclé »

- « Que l'on revienne à l'ancien temps »
- « Que les eaux des WC soient reliées aux eaux usées des robinets »
- « Que chacun, chacune, fasse un minimum d'effort personnel : transports, domicile... »

■ Jardinage / Agriculture / Alimentation:

- « Que les lunes (vides et pleines) figurent sur les calendriers ! Je suis jardinière... »
- « Ouvrir des jardins partagés (qui ne se transmettent pas de générations en générations à l'inverse des jardins ouvriers) »
- « Aides financières pour planter les terres abandonnées »
- « Quand vous coupez l'herbe au bord des routes, donnez l'herbe aux éleveurs pour qu'ils achètent moins de foin »
- « Ne pas acheter du lait de brebis qui vient d'Autriche et des légumes de l'autre bout du monde »
- « Autonomie alimentaire ! »
- « Mettre en place des cuves de récupération des eaux de pluie, surtout au niveau des jardins »
- « Plus de jardins partagés »

■ Déchets :

- « Tri des déchets – Collecte sélective :
 - Sensibilisation au tri : rappels des consignes, contrôle des containers, information sur la quantité de déchets collectés, recyclés, rebuts ;
 - Bacs gris : sensibilisation à la diminution et au devenir des déchets »
- « Système de récupération de l'huile de friture pour revalorisation en carburant (voir GECCO, SCOP basée à Lille) »
- « Plus de poubelles dans Hérépian, notamment dans la Grand rue et devant le tabac »
- « Interdire les sachets papiers et plastiques sur les marchés (venir avec filet), + de poubelles »
- « Des boîtes à mégots sécurisées sur la voie verte »
- « Pour les CACAS de chien des distributeurs de sacs éviteraient les odeurs, pour les chevaux aussi »
- « Des poubelles pour les alentours du terrain de foot + parc (ancien camping) à Lamalou »
- « Augmenter le tri de déchets plastiques et autres »
- « Bannir le plastique jetable le plus possible. Proposer des alternatives (gourdes, savon) »
- « Plus de tri pour les déchets des restaurants, surtout les fast-food »
- « Installation d'un composteur collectif sur le parking de la coop Terre Mère »
- « Elimination des dépôts sauvages, voir avec C.O.M.E »
- « Développer des opérations collectives de ramassage des déchets (en bord de rivière par exemple) menées par Grand Orb avec la participation de ses agents, bien visibles afin de sensibiliser les habitants. Pourquoi ne pas lâcher les écrans un jour pour chausser les bottes ? »
- « Mettre des composteurs dans tous les hameaux »
- « Une fois par an, demander aux habitants d'Avène de rassembler leurs pneus moyennant une petite participation pour les transports afin de les faire recycler. Cela éviterait de les voir dans la nature ou qu'on y mette le feu, pollution »

- « Mettre au point des compacteurs à plastique pour chaque foyer afin de recycler TOUS les plastiques »
- « Installer plus de sites de compostage partagé »
- « Mettre moins de plastique dans les jambons de montagne »

■ Mobilité :

- « Plus de pistes cyclables »
- « Développement et encouragement des déplacements à vélo : parcs à vélo en ville + jonction voie verte/gare/centre-ville + signalétique + sensibilisation des gens »
- « Limitation de la circulation en voiture : mise en place de transports en commun pour certains quartiers desservant le collège/lycée et centre-ville »
- « Merci d'installer des parkings à vélo dans le centre-ville (entre autres). Les mêmes que ceux à la Médiathèque de Bédarieux sont très bien.
- « Plus de sécurité dans les villages et des panneaux pour les écoliers »
- « Marcher c'est bon pour la santé »
- « Faire une piste cyclable en ville à Lamalou »
- « Faire rouler les véhicules au bioéthanol »
- « Développer les transports en commun, navettes également intercommunales »
- « Ramassages scolaires, poubelles et autres travaux : traction animale »
- « Mettre une borne électrique pour les voiture à charger à Lunas »
- « Pour les personnes non motorisées (souvent les personnes âgées et les jeunes) et pour diminuer l'utilisation des voitures : Créer des navettes ralliant les petites communes à Bédarieux une ou deux fois par semaine, le lundi et le samedi par exemple (jour de marché) qui pousseraient jusqu'aux grandes surfaces pour ceux qui le souhaitent. Les horaires des bus et des trains ne sont pas adaptés »
- « Développer les voies cyclables »
- « Encourager l'usage du train »
- « Vélo à hydrogène, pas électrique (merci pour les centrales !!!) »
- « Etre attentif aux personnes qui attendent devant les panneaux verts Rezo Pouce (installés depuis peu) → Mobilité pour tous »
- « Laissez-nous rouler au diesel dans notre territoire, merci ! »
- « Plus de bus [gratuits] pour ne pas avoir à utiliser son véhicule. Dans nos zones reculées les navettes sont assez rares »
- Au niveau mondial, imposer à tous les constructeurs de nouvelles voitures une puissance divisée par 2 »

■ Voie verte :

- « Sur la voie verte : bornes secours pour appeler en urgence comme sur les autoroutes, bornes à eau, poubelles papiers, canettes et bouteilles plastiques, borne gonflage près de la guinguette (Lamalou c'est loin quand on est à plat) »
- « Bancs plus nombreux sur la voie verte, poubelles, point d'eau et au moins un toilette. La voie verte n'est pas qu'une piste cyclable, les piétons ne se sentent pas en sécurité devant l'incivilité des cyclistes, interdire aux cycles électriques »

- « Pour les personnes qui ont des difficultés à marcher, des navettes entre Lamalou et Le Poujol seraient les bienvenues (pour les curistes ce serait un plus) + pancartes pour dire aux cyclistes de respecter les marcheurs et vice-versa + rosalias en location pour les familles »
- « Eclairage grand tunnel voie verte »
- « Eclairage sur la voie verte Lamalou-Poujol »
- « Eclairage voie verte Lamalou-Le Poujol »
- « Bancs sur la voie verte, point d'eau »
- « Un point d'eau entre Lamalou et Le Poujol permettrait de se rafraîchir en route, les personnes âgées ou les curistes ont besoin de pouvoir se refroidir le visage »
- « Faire une boîte comme un livre : Pourquoi vous aimez la voie verte ? Ce qu'elle vous apporte ? SONDAGE à faire : Que faites-vous pour la préserver ? Combien de fois vous l'empruntez par jour/semaine/mois ? Pour le loisir, travail, cure ou autre ? Habitez-vous en bordure de la voie verte ? Venez-vous de loin ? Régulièrement, occasionnellement ? Souhaitez-vous participer à des activités ponctuelles sur la voie verte pour la promouvoir et la dynamiser ? »
- « Pour rentrer le soir de la guinguette, UN ECLAIRAGE sécuriserait les personnes (marcheurs et cyclistes) qui empruntent la voie verte »
- « Voir pour des bancs à l'ombre »
- « Au niveau des guinguettes : kits secours (pansement, désinfectant, piqûres insectes), casquettes (pour éviter les insolations), panneaux d'info (respectons la voie verte, papiers dans les poubelles, on respecte les arbres) »
- « Photos d'étirements »
- « Appel à bénévoles pour animer et respecter la voie verte »
- « Une voie verte de Camplong à Saint-Gervais »
- « URGENT : Faire la voie verte Bédarieux – Lunas »
- « Faire la voie-verte Le Bousquet → Caunas → Lunas → La Tour → Bédarieux !! »

■ Biodiversité :

- « Maisons des oiseaux pour nourrir en hiver et sensibiliser les enfants + photos d'insectes, oiseaux et animaux à préserver en respect de la faune et de la flore »
- « Sur la voie verte, des fleurs qui n'ont pas besoin d'être arrosées mais qui mettraient un peu de gaieté dans les cœurs (plants vivaces) »
- « Pour les enfants : chasse aux galets, nommer les arbres, écouter les oiseaux, les cigales, etc... une sorte de parcours éducatif pour éveiller la curiosité des enfants »
- « Il faudrait peut-être arrêter de construire partout et n'importe où, beaucoup trop de béton sur notre terre »
- « Un cimetière bio/écologique »
- « Préserver les arbres au lieu de les tomber ! Comme c'est le cas à Bédarieux. »
- « Ne pas couper les arbres »
- « Planter des arbres »
- « Programme de reforestation »
- « Arrêtez de couper des arbres »
- « Campagne de sensibilisation « pollution canine », quantité de sacs plastiques, etc... »
- « Ne pas couper les arbres ! »
- « Ne pas couper les arbres et en planter plus »
- « Arrêtez de couper les arbres, merci ! »

- « Ne pas couper les arbres : VITAL »
- « Diversité la plantation d'arbres »
- « Dans certaines communes à côté des plaques d'égout, on voit un panneau « la mer commence ici ». L'Orb se jetant dans la Méditerranée, ce serait pertinent sur Grand Orb. »
- « Ne pas couper les arbres »
- « Supprimez la chasse »

■ Sensibilisation/Communication :

« Développer la sensibilisation auprès de la population et des entreprises »

« Délocaliser les ateliers (produits ménagers, etc...) sur les communes, avec peut-être des horaires adaptés aux travailleurs. Malgré l'affichage, peu de gens à Lunas connaissent leur existence, les communes et les Offices de Tourisme pourraient peut-être relayer l'info ? »

« Créer des ateliers type Repair' café pour apprendre à réparer soi-même : lutte contre l'obsolescence programmée et mise en déchetterie d'objets réparables, aide aux petits budgets... »

« Mettre des livres pour les enfants »

« Systématiser l'éducation des enfants et des familles à l'environnement »

« Proposer des temps pour mieux connaître les enjeux environnementaux »

■ Erreurs/sans rapport :

- 12 erreurs / sans rapport
- « L'écologie est une escroquerie »
- « Mettre un trampoline parc dans la ville »
- « Mettre la wifi gratuite dans la ville »
- « Il faut virer pompifi »
- « Virer les écolos »
- « On peut abandonner les recettes si on choisit, merci ! Magasin magnifique »
- « Piscine couverte Lamalou »
- « Tu as 5,5% sur le matériel reconditionné »
- ...

■ Constats et pistes d'amélioration :

Les boîtes à idées semblent avoir touché une grande pluralité de profils, autant en termes d'âge (depuis les très petits jusqu'à des retraités), qu'en termes de sensibilité (messages très peu investis à particulièrement précis). Cependant, leur mise en place est un travail très chronophage (fabrication « 0 déchets » des boîtes, distribution, suivi des commerces, redistribution, récupération, communication, retranscription...), aspect qu'il est nécessaire de considérer pour développer ce type de dispositif. Autrement il peut être très pertinent de mettre en place des boîtes à idées dans les lycées

et collèges, chose envisagée dans les prochains mois. Néanmoins un bilan très positif de ce système qui a permis d'informer les habitants du territoire tout en récoltant nombre d'avis.

Les ateliers thématiques



Elément central de la concertation, les ateliers thématiques ont eu pour ambition de réunir des acteurs institutionnels, techniques, professionnels et associatifs de 4 secteurs définis préalablement :

- Le secteur industriel et tertiaire – Reporté ;
- Les transports – 20 septembre 2021 ;
- L’agriculture, la forêt et l’eau – 24 septembre 2021 ;
- Le bâtiment et l’énergie – 28 septembre 2021.

Déroulement des ateliers thématiques :

Ces ateliers ont été une réussite avec un fort taux de participation ainsi que des échanges honnêtes, « terre à terre » qui ont réellement permis de connaître les opportunités et les limites au développement durable de chacun des secteurs. Le choix de restreindre le nombre de participants pour conserver une fluidité dans les échanges a certainement aidé à identifier ces solutions en permettant à tous les participants de s’exprimer plus largement.

Chacun des ateliers a été construit de la même manière. Après une rapide introduction du sujet par Aurélien MANENC, élu référent au développement durable de la communauté de communes ayant participé à l’ensemble des ateliers, un tour de table permettait à tout le monde de s’identifier. Par la suite nous avons réalisé une présentation simple du PCAET, de ses enjeux et des objectifs à atteindre pour ensuite entrer dans le sujet par le biais de constats sur l’évolution du secteur et des récentes évolutions de la Loi Climat et Résilience. Après ces quelques minutes de présentation, la parole est laissée à l’assemblée sur une période approximative de 1h30. Les échanges n’ont connu que très peu de temps morts où il était nécessaire de relancer les discussions. Au contraire, le recadrage et l’animation active est parfois importante pour cadrer les propos autour du développement durable.

La moindre quantité d’éléments d’introduction et la taille réduite des groupes (de 10 à 17) est certainement un vecteur de pertinence des échanges.



Tous les propos sont recueillis de deux manières : mentionnés en temps réel au tableau sous la forme d’une carte mentale/heuristique et ajoutés aux fiches action préalablement identifiées lorsque c’est possible. Cette méthode permet d’apporter une contribution directe des participants à l’élaboration des fiches action tout en permettant à chacun de se référer facilement au tableau pour visualiser les échanges réalisés.

Après la réalisation de cette phase, il s'observe un certain épuisement du sujet qui laisse place à une restitution conclusive des éléments partagés. Cela permet d'identifier certains manques mais surtout de pointer quelles actions il est intéressant de développer. Ces actions sont alors mentionnées sur la carte mentale et confirmées ou infirmées par l'assemblée. De cette manière nous avons pu valider de nombreuses actions, écarter certaines, découvrir de nouvelles pistes mais surtout enrichir largement notre stratégie pour que chaque fiche atteigne un meilleur taux d'opérationnalité.

Résultats des ateliers :

■ Transports :

Le développement des motorisations alternatives : Alors que les motorisations gazeuses semblent encore trop jeunes et moins fiables, l'électrique répond à des enjeux de mobilité locale. Ce type de motorisation ne s'arrête pas aux voitures mais concerne aussi le train et les mobilités actives. Un réel enjeu de développement du réseau de recharge (possiblement en recharge inversé) est évoqué et semble tout aussi primordial que l'élargissement de la flotte. La notion d'intermodalité électrique est aussi mentionnée, notamment au niveau des gares par le biais de vélos/voitures partagés et de liaisons avec les itinéraires existants.

Les transports en commun et covoiturage : Aujourd'hui, le train et le bus assurent la majorité des itinéraires communs. Mieux communiquer et harmoniser les horaires est déjà un point clé de développement. Le projet d'une solution de mobilité régulière (navette électrique, voire autonome) est évoqué et semble solutionner le frein principal à l'autosolisme et aux trajets domicile/travail. Toutefois, un manque de conducteurs se fait ressentir malgré une offre avantageuse sur le territoire. Le covoiturage est aussi un élément central où le Rezo Pouce, qui connaît un lancement prometteur, a tout intérêt à être élargi aux professionnels.

Aménager le territoire : Pour assurer un recours aux mobilités alternatives à la voiture, les infrastructures doivent être adaptées. La voie verte, axe principal de la vallée de l'Orb pourrait représenter un réel axe de communication qui gagnerait en pertinence à relier de nouvelles destinations comme des commerces et zones d'activité. De la même manière, l'installation de pistes cyclables et d'équipements de stationnement sécurisés incite à la pratique du vélo, aussi bien pour les trajets quotidien qu'occasionnels. L'aménagement du territoire passe aussi par des notions de démobilité avec le rapprochement nécessaire des lieux de résidence et de travail (coworking, attractivité des travailleurs...).

■ Agriculture, forêt et eau :

Protection des ressources naturelles : Avec le constat de nombreuses dérives (jet de mégots et de déchets, dépôts sauvages, vol de bois, feux...) la question d'une intervention policière mérite d'être étudiée en collaboration avec l'ONF.

Usage de l'eau : Un projet mobilisateur est mené sur le périmètre de l'impluvium d'Avène. Bénéficiant d'une méthode participative, cet exemple pourra être suivi de près pour inspirer une potentielle action sur d'autres territoires. L'usage résidentiel est aussi en question, notamment sur les périodes d'étiage où les éco-gestes doivent être systématisés. Par ailleurs, avec des précipitations discontinues sur l'année, il semble intéressant de capter l'eau de pluie à l'échelle des particuliers. Il semble aussi nécessaire d'anticiper la prise de compétence eau et assainissement pour laquelle les communes ne

disposent que rarement des fonds suffisant. Un premier travail sur l'état des captages pourrait représenter une piste d'action intéressante.

Valorisation de la forêt : Des solutions sont difficiles à identifier pour valoriser la forêt de Grand Orb. Son caractère méditerranéen et peu productif la rend difficilement exploitable et d'autres méthodes comme l'affouage n'ont pas été concluantes. L'idée d'un groupement de propriétaires (type ASLGF) pourrait toutefois permettre de massifier les parcelles et valoriser le châtaignier en bois de chauffe.

Evènements climatiques extrêmes : Le territoire reste exposé au risque inondation où la sensibilisation et l'entretien des linéaires de cours d'eau est essentiel. Le risque incendie a vocation à s'intensifier dans les années à venir. De fait, prévenir ce risque apparaît particulièrement pertinent en développant des collaborations entre sylviculture, agriculture, élevage et prévention des feux (coupures vertes, aménagement prospectif des forêts, vigne en coupe-feu, travaux d'entretien en pastoralisme...).

Transition agricole : Le maintien de l'agriculture sur le territoire peut passer par la valorisation du patrimoine existant de beals. Ces systèmes d'irrigation ancestraux sont aujourd'hui référencés et couvrent de nombreuses terres non exploitées dont le potentiel pourra être mis en exergue par le schéma de valorisation agricole en projet sur Grand Orb. Le secteur, très exposé aux dérèglements climatiques a tout intérêt à se diversifier en créant de nouvelles filières plus adaptées au changement (aromatiques, chanvre...). Aussi, le tout bio semble difficile à mettre en place rapidement, il est nécessaire de réaliser une transition douce en limitant progressivement les apports azotés et de synthèse. Enfin, la transition du secteur devra aussi passer par une transmission des exploitations en établissant un contact de référence sur le territoire pour accompagner cette reprise.

■ Bâtiment et énergie :

Les systèmes de production d'énergie renouvelable : Différents systèmes proposent aujourd'hui des solutions pour diversifier la production, cet atelier a été l'occasion de mesurer leur pertinence au regard des ressources disponibles sur le territoire. Alors que l'éolien aurait vocation à être limité pour préserver les paysages, le photovoltaïque semble plus prometteur pour sa capacité à être installé en toiture. Toutefois, les zones au caractère paysager préservé sont à éviter pour favoriser les zones industrielles et/ou dégradées. La méthanisation, la géothermie et le bois-énergie sont aussi en question. La méthanisation, bien qu'intéressante, n'est pas envisagée car peu fiable sur le plan financier en micro-installation, la géothermie est pertinente du fait d'une ressource présente mais l'est seulement pour des projets de grande envergure. Enfin, le bois-énergie est prometteur car la ressource bois est disponible à proximité (même si les ressources de Grand Orb sont difficilement exploitables). Le projet de Lunas pourra être suivi pour mesurer la pertinence de ce type de projet.

La question du raccordement est aussi soulevée et peut être limitante pour des projets en zone naturelle, à l'inverse des projets en zones artificialisées.

Les modalités de production de l'énergie : Deux éléments ont été majoritairement abordés. Premièrement le recours aux opérateurs traditionnels dont les modalités de montage de projet évoluent en ouvrant la gouvernance et le capital aux citoyens. Pour des projets de grande ampleur, leur recours, notamment sur le plan technique, reste pertinent. Secondement, les projets citoyens offrent une nouvelle solution de développement en rapprochant l'énergie d'une notion de bien commun. Cette méthode permet de développer des projets de petite envergure en intégrant

constamment les citoyens et les acteurs territoriaux. Toutefois, ces montages nécessitent une importante mobilisation ainsi qu'une bonne communication. Aussi, ils peuvent bénéficier d'un soutien technique des opérateurs et ainsi trouver un équilibre intéressant.

Une attention particulière doit être donnée à l'intégration des projets et à l'assurance que les collectivités locales bénéficient prioritairement des retombées économiques de ces installations. Le PNR du Haut-Languedoc a déjà défini des limites qualitatives et quantitatives quant-au développement des équipements de production d'énergie (ex : hauteur des mâts d'éolienne, nombre de projets, surface photovoltaïque, nature des terrains...).

La question de l'autoconsommation est soulevée avec une possible application en copropriété. Néanmoins une autosuffisance totale reste difficile.

Sobriété de l'habitat : L'accent est mis sur l'accessibilité et la pertinence des rénovations. Il est aujourd'hui nécessaire de massifier la rénovation énergétique, en identifiant et en précisant les passoires énergétiques. Pour se faire, les audits énergétiques doivent être accessibles très facilement. L'action doit s'adapter à tous les publics, les plus précaires qui nécessitent un accompagnement important, les locataires au travers de dispositifs type permis de louer ou encore les nouveaux arrivants en les sollicitant dès l'achat.

Le guichet unique représente un acteur central dans la rénovation de l'habitat. Cette mission, désormais identifiée comme un soutien fiable pour la rénovation des logements, nécessite un soutien pour répondre à des demandes de plus en plus nombreuses. Concernant la réalisation des travaux, ces derniers doivent se faire dans une logique d'efficacité énergétique mais aussi et surtout de bien-être dans l'habitat, comprenant un réel travail sur la qualité de l'air intérieur. Par ailleurs, la réalisation des travaux s'heurte à un manque réel de main d'œuvre qualifiée sur le territoire, une condition sine qua non à la prise en charge des rénovations par des artisans locaux.

Sobriété du patrimoine public : Cet aspect répond aussi bien à des enjeux d'exemplarité que de sobriété réelle. L'extinction de l'éclairage public est un sujet fondateur de par le coût faible de mise en place, le bénéfice environnemental important et les économies que cela induit. L'information des élus locaux et des habitants est un aspect prioritaire à considérer pour assurer une acceptation des projets. Pour se faire, le Conseil en Energie Partagée est un acteur central qui a vocation à être de plus en plus sollicité alors qu'il ne couvre que 50% des communes de son périmètre d'action. La rénovation des bâtiments publics comme de leur système de chauffage est aussi à considérer avec des exemples pertinents sur le territoire.

■ **Constats et pistes d'amélioration :**

Les ateliers se sont très bien déroulés et ont été particulièrement appréciés par les participants, notamment pour leur caractère prospectif et le large panorama d'actions possibles. Malgré que nos services aient prévu de mieux développer le caractère opérationnel des actions, la liberté des échanges a été privilégiée permettant aux participants de s'exprimer pleinement sur les différents sujets. Aussi, développer les aspects opérationnels doit se faire tout au long de l'atelier, dès lors qu'une action est soulevée ou pressentie. Le souhait de réitérer ces rencontres s'est fait entendre et cela pourra prendre place dans la phase de mise en œuvre du PCAET pour étudier précisément certaines actions et certains sujets (particulièrement autour du tertiaire et de l'industrie). Enfin, ces ateliers ont été l'occasion de partager des informations et des savoirs, un aspect très apprécié, notamment car mettant en avant certaines complémentarités entre différentes structures et dispositifs.



Consultations individuelles des élus locaux

Dans le cadre de la stratégie territoriale, un premier travail de concertation a été réalisé avec l'objectif de rencontrer indépendamment ou en petits groupes les élus locaux de Grand Orb. Cette opération visait à mieux cerner les enjeux locaux des territoires pour l'ensemble des secteurs relatifs au PCAET (énergie, agriculture, transports, habitat, industrie et/ou tertiaire). Cela en ciblant certaines opérations selon la typologie de la commune (ex : éolien, tourisme, trajets domicile-travail, éclairage public...). Ces échanges ont été particulièrement intéressants et nous ont permis d'avoir une vision globale et prospective du territoire permettant de mieux diriger la stratégie, atteindre une réelle pertinence locale et favoriser l'appropriation du projet.

Les résultats de ces rencontres sont une nouvelle fois mobilisés dans le cadre du Plan d'actions. Disposants de nombreux retours par le biais des différents dispositifs de concertation mis en place, la vision des élus locaux est pertinente à ajouter pour croiser les points de vue de l'ensemble des acteurs et bénéficier de suggestions et idées, certes très hétérogènes, mais souvent complémentaires.

Résultats des consultations :

Voici les aspects recueillis lors des rencontres faites avec nos élus. Ces éléments, classés par secteur, sont le résultat d'un travail important de synthèse et ne traduisent pas toute la précision et l'intégrité des échanges :

- **Energie** : Développement productif mais mieux raisonné sur le plan paysager et environnemental dans la recherche d'innovation et de pertinence locale en parallèle d'un nécessaire travail de sobriété de petite et grande échelle chez les acteurs publics comme privés.

Aspects opérationnels : Photovoltaïque en toiture ou terrains dégradés, valorisation des ressources locales (ex : bois), stockage de l'énergie, disponibilité des réseaux pour la production, sobriété du patrimoine public et accompagnement des propriétaires privés.

- **Habitat** : Importance d'accompagner les particuliers au travers des dispositifs d'aide existants en favorisant le savoir-faire local existant. La redynamisation des centre-bourg pourrait aussi être favorisée par la création de nouveaux logements et la rénovation des bâtiments inoccupés.

Aspects opérationnels : Guide au travers des nombreux dispositifs d'aide, favoriser les filières locales, répondre aux nombreuses demandes d'installation en limitant l'artificialisation et en réoccupant les centre-bourg souvent abandonnés par les propriétaires.

- **Transport et mobilité** : Un territoire dispersé rendant l'usage de la voiture individuelle nécessaire mais offrant des possibilités vis-à-vis des transports en commun (traditionnels et covoiturage) dans une logique de solidarité locale et d'entreprise, mais aussi d'accès aux services et aux animations.

Aspects opérationnels : Développement de la mobilité électrique selon les besoins locaux, élargir et communiquer les solutions de transports novateurs et collaboratifs, élaborer des dispositifs autour des zones d'activité, encourager la mobilité active, notamment touristique

- **Tourisme et tertiaire** : Développement attendu du tourisme vert, par la valorisation des ressources naturelles du territoire et l'offre de services, pour assurer le maintien de l'activité en milieu rural. Une complémentarité avec l'offre, de stationnement, d'hébergement et de restauration doit être développée.

Aspects opérationnels : Il faut jouer sur la carte du territoire à proximité de sites naturels d'APN, valoriser le patrimoine industriel passé, raccorder certains villages à la voie verte, maintenir et valoriser les commerces et activités restantes en milieu rural

- **Agriculture et alimentation** : Recul effectif du secteur agricole et des terres disponibles nécessitant un développement agricole modéré et non contraignant dans un souci réel d'accueil et de valorisation locale des produits de terroir. Le passage brutal à une agriculture biologique n'apparaît pas pertinent, une transition douce doit être assurée. La transmission est un enjeu problématique du secteur, sur les aspects techniques et fonciers.

Aspects opérationnels : Développer de nouvelles agricultures (plantes médicinales et aromatiques, aquaponie, chanvre...), accompagner la reprise des terres agricoles, inciter à réduire les intrants azotés sans les supprimer si nécessaires, étudier des modèles de transformation/vente innovants, encourager le jardinage, notamment en tant qu'insertion sociale, encourager l'amendement en déchets organiques

- **Biodiversité** : Réelle sensibilité générale à la nature, véritable écrin de vie pour les habitants, dont les ressources doivent être gérées dans le respect de leur résilience et de leur luxuriance.

Aspects opérationnels : Développer une gestion naturelle des espaces verts en collaboration entre municipalités, sensibiliser largement, protéger les milieux naturels existants

- **Eau** : De par l'omniprésence de la ressource et de sa qualité certaine, le territoire voudrait assumer cette caractéristique dans une logique de solidarité de bassin versant pour une meilleure protection des eaux.






Aspects opérationnels : Prendre en compte la disponibilité disparate de la ressource, accompagner la reprise de compétence, étudier les réseaux et captages, soutenir les municipalités pour la gestion des eaux usées, collaborer entre communes du bassin versant



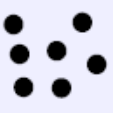

Atelier de priorisation des enjeux :



Il convient également de mentionner un atelier mis en place à l'occasion du Comité de pilotage de validation de la phase 1 du PCAET (en l'occurrence l'état des lieux de l'environnement et le diagnostic territorial). Cet atelier avait pour objectif de connaître les 3 enjeux considérés par chacun des participants comme prioritaire à considérer. Le résultat est illustré ci-dessous et a été le suivant :

- Massifier les travaux de rénovation énergétique (15 votes)
- Maintenir le bon état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau (10 votes)
- Développer les filières alimentaires locales et généraliser leur usage (8 votes)

Priorisation des enjeux

Habitat		Mobilité		Tertiaire et industrie	
Massifier les travaux de rénovation énergétique	Généraliser le recours à l'éco-construction	Imaginer et encourager les mobilités douces et alternatives	Développer la mobilité électrique	Accompagner la rénovation des bâtiments	Favoriser l'économie circulaire et relocaliser
					
15	2	5		4	1

Agriculture et alimentation		Energies renouvelables		Réseaux	
Promouvoir les techniques agricoles sobres en eau et produits chimiques	Développer les filières alimentaires locales et généraliser leur usage	Faciliter et soutenir les projets d'énergie renouvelable	Encourager et accompagner l'apparition de projets citoyens	Faire évoluer le réseau électrique pour permettre le raccordement des projets d'ENR	Adapter le réseau de gaz à l'apparition d'unités de méthanisation et à la chute des besoins en gaz
					
7	8	7			1

Adaptation au changement climatique	
Maintenir le bon état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau	Protéger la forêt (incendies, inondations, pathogènes, températures) et adapter sa gestion
	
10	4





Les réseaux sociaux

Les différents opérations de concertations menées sur le territoire, et l'avancement du PCAET au sens large, a été à l'origine d'une certaine quantité de publications sur la Page Facebook de Grand Orb. Ces posts ont générés quelques retours qu'il apparaît tout aussi intéressant de considérer et de mentionner.

Résultats : Sur Facebook, les propos sont très centrés sur des aspects « ultra locaux » relatifs à des projets précis ou au contraire « ultra généraux » autour des éco-gestes à adopter. Certains sujets très actuels comme l'extinction nocturne sont aussi abordés et nous montrent qu'une information des publics est importante dans l'objectif de rassurer et de favoriser une appropriation locale des projets. Nous pouvons également noter une certaine bellicosité dans les réactions sur les réseaux sociaux.

Méthode de retranscription : *Pour conserver le caractère anonyme de la participation, les messages seront entièrement retranscrits et les noms ne seront pas mentionnés. Les messages retranscrits sont ceux faisant part d'un constat ou d'une idée relative au développement durable. Les réponses aux messages initiaux ne sont pas systématiquement retranscrites. La formulation des messages est parfois légèrement modifiée pour qu'ils soient mieux compréhensibles et non injurieux. Lorsque les messages font référence à un lieu ou un sujet précis sans le mentionner, celui-ci est ajouté sans dénaturer le message initial.*

L'ensemble de ces modifications concerne une faible proportion des messages. Aussi, les changements ont été réalisés dans un souci permanent de fidélité envers la forme et le fond du message.

Publication du 06 septembre – Dispositif de boîtes à idées en commerces :

- « En priorité diminuer les éclairages publics se serait pas compliqué, par exemple les énormes lampadaires qui en plus du stade et terrains de jeux éclairent tout le quartier sur des centaines de mètres et restent allumées même quand il n'y a plus personne, dans les rues mettre des ampoules qui diminuent d'intensité tant qu'il n'y a pas de passage ou qui ne s'allument que quand il y a mouvement. »
- « Chez nous ils arrêtent la lumière de 1 h du matin jusqu'à 5 h. Je trouve que c'est angoissant...! »
- « Il y a des personnes qui travaillent la nuit... »
- « J'ai un lampadaire en haut de ma rue à environ 400m qui éclaire ma terrasse comme en plein jour et j'aimerais que ce soit moins agressif ou que ça n'éclaire que si quelqu'un passe. J'adore regarder le ciel étoilé et là ce n'est pas possible. »
- « J'ai travaillé la nuit à l'hôpital avec ou sans lumière ça ne m'a pas empêché de vivre »
- « [...] [Pensez-vous aux] voleurs, aux assassins qui tuaient les gens comme au moyen-âge parce qu'il n'y avait pas de lumière dans les rues ? Aussi, s'il y a une urgence, tu vois les pompiers, les médecins qui arrivent dans le noir... ?! »

- « [...] Que Grand Orb propose à la Municipalité de Bédarieux une gestion responsable et réfléchie sur la végétation, espaces verts et autres platanes centenaires... »

Publication du 02 septembre – Dispositif de boîtes à idées

- « L'écologie c'est au quotidien je le dis et redis, un exemple simple : COUPER SON MOTEUR QUAND ON S'ARRETE Y COMPRIS LES VEHICULES DE LA VILLE, faire tourner son moteur c'est du CO2, en plus. Contrôler les véhicules polluants, et les verbaliser, interdire la traversée de la ville par les poids lourds, a quoi sert la rocade qui s'arrête à la caserne des pompiers ? Y a-t-il un projet pour son extension? Où, quand, comment, voilà des questions. Y a-t-il eu un comptage pour voir l'impact qu'a la traversée de Bédarieux, notamment pour les poids lourds ? »
- « Arrêtez de couper les arbres ! »

Publication du 12 août – Lancement des écoutes citoyennes

- « Peut-être un truc tout simple déjà, ne pas couper des arbres centenaires pour "gagner" quelques places de parking. Quand on voit la planète brûler, penser encore à la bagnole, c'est juste irresponsable. »
- « Commencer par respecter son environnement et l'héritage des anciens lorsqu'il est en adéquation avec l'urgence climatique. Je pense au chantier des platanes dont la municipalité de Bédarieux semble en décalage avec la réalité actuelle. »

Tous les éléments recueillis dans ces différentes phases de concertation ont été considérés et traduits de manière opérationnelle dans le Plan d'actions. Au-delà de l'identification d'actions isolées, ces retours ont été intégrés dans l'ensemble des projets et viennent enrichir largement la totalité des actions qui ont été inscrites.